60¢

LA LIBERTÉ

Volume 77 n° 32 Saint-Boniface, du 2 au 8 nov. 1990 Téléphone: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

Qui perd sa langue...

Les paroisses sont-elles des foyers d'assimilation? On en débattra lors d'ateliers à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine les 2 et 3 novembre. **Page 6.**

La fin de semaine débutera avec un compte-rendu au Centre culturel franco-manitobain le vendredi soir sur l'Entente Canada-communauté, suivi d'un vin en l'honneur de l'ex-sénateur Joseph Guay.

Le samedi matin sera consacré à la présentation des rapports annuels et aux ateliers, toujours au CCFM. Les élections se tiendront en après-midi.

Et en soirée, ne manquez pas le gala des prix Riel au Rendez-Vous en compagnie de plusieurs artistes franco-manitobains et du duo comique Les Foubrac.

Citation de la semaine

«J'ai encore un besoin d'exprimer ce que j'ai encore d'enfant en moi.»

Janine Tougas, l'auteure de l'émission Les Petites Oreilles à l'antenne de CKSB, est l'invitée de la chronique Passé/présent. **Page 4.**



photo: Laurent Gimenez

L'Ouest à pleines pages

Lise Gaboury-Diallo est la rédactrice en chef de la première revue consacrée à la réalité franco-canadienne de l'Ouest. Elle nous en parle en page 11.



photo: Laurent Gimenez

Valentin le ferblantier

Galvanisée, laminée, brillante, lisse ou saillante, la tôle n'a plus de secrets pour Valentin Chatain. Découvrez cet artisan en page 17.

Une maison attendue

Les refuges pour femmes violentées sont remplis à Winnipeg. La Maison Teresa pourrait obtenir son financement. **Page 7.**

Un autre message

Cayouche a passé l'Halloween. Imaginez-vous donc qu'il a rencontré... **Page 16.**

Un Fonds pour l'environnement

Les Caisses populaires du Québec sont courtières du nouveau Fonds Desjardins Environnement, qui sera éventuellement disponible au Manitoba. **Page 10.**

Co-pep ouvrira

Sous le signe de la prévention, une coop de santé va ouvrir à Saint-Pierre-Jolys. **Page 3.**

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
1984-1985-1986-1987-1988-1989

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Pigistes: Claude BLANCHETTE, Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

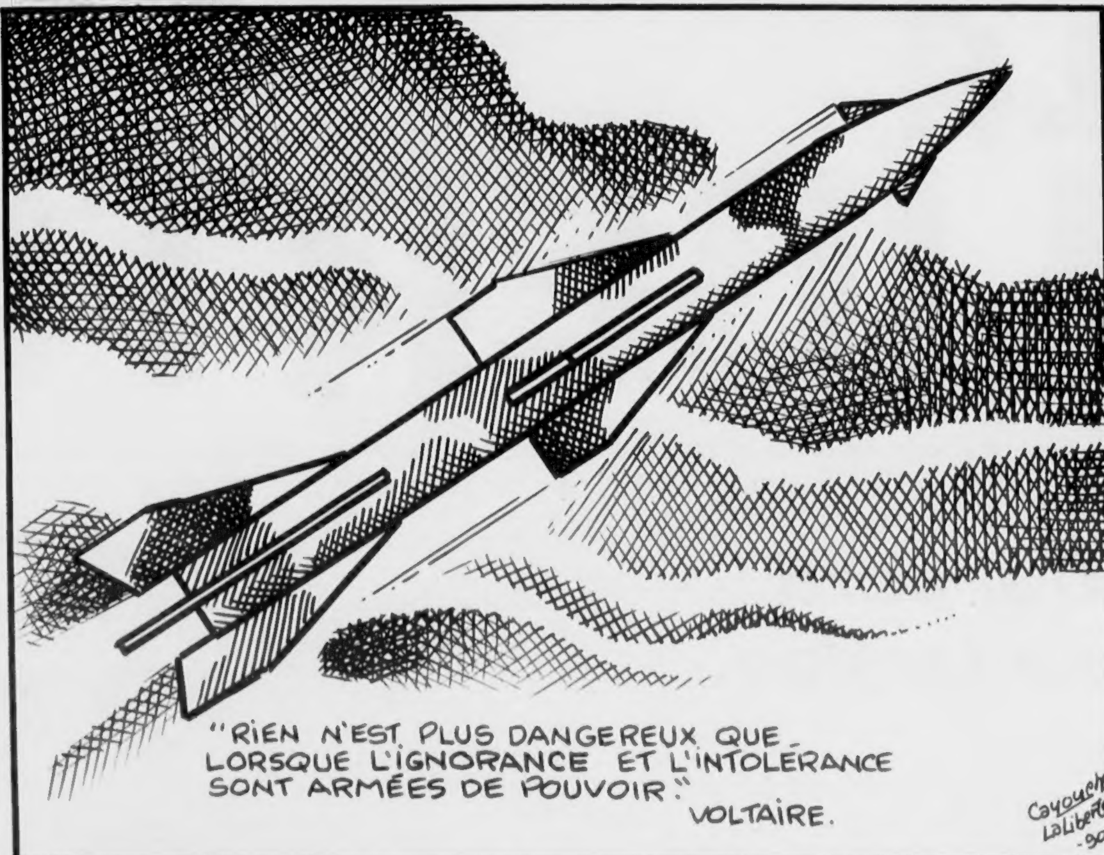
Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et 35$ à l'étranger.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

Ici et ailleurs

Le ralentissement se confirme

Ottawa - D'après des chiffres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) publiés en septembre, un ralentissement économique mondial est à prévoir en 1990-91. Et c'est en Amérique du Nord que ce ralentissement devrait être le plus prononcé. Pour le Canada, on prévoit une croissance du PIB (Produit intérieur brut) de 1,7% en 1990 et 1,1% en 1991.

Malgré ce ralentissement, le resserrement de la situation du marché du travail pourrait donner lieu à des pressions inflationnistes à la hausse au Canada, soit de 4,7% en 1990 et de 6% en 1991. Les taux d'intérêt devraient rester élevés partout dans le monde. Au Canada, le taux d'intérêt préférentiel devrait se situer, en moyenne, à 14,2% en 1990 et 13,8% en 1991.

Les chiffres du ministère fédéral des Finances indiquent que le PIB réel a accusé une baisse au deuxième trimestre, sa première depuis 1986.

Attention à la crise cardiaque!

Manitoba - Le taux de mortalité par les maladies cardio-vasculaires est plus bas que la moyenne canadienne, mais le plus élevé parmi les quatre provinces de l'Ouest.

Une étude réalisée auprès de 2 792 personnes de 46 communautés révèle que 61% des répondants avaient un ou plusieurs des trois facteurs de risque d'une maladie cardio-vasculaire: haute pression sanguine, taux élevé de cholestérol ou fumer.

Les hommes et les personnes de l'extérieur de Winnipeg consomment moins de gras que les femmes et les personnes de Winnipeg. En général, les personnes moins favorisées ont des taux plus élevés de risque et sont moins informées de tels risques.

D'Iberville se fâche

Ottawa - Le Commissaire aux langues officielles est fatigué d'attendre. Dans son premier rapport spécial à la Chambre des communes depuis 1971, D'Iberville Fortier demande au gouvernement fédéral de déposer au plus tôt les fameux règlements d'application de la nouvelle Loi sur les langues officielles adoptée en 1988.

Il qualifie ces retards «d'injustifiés et contraires à des engagements répétés» et rappelle aussi le rapport unanime du Comité mixte permanent du 14 juin dernier évoquant les conséquences néfastes de l'inaction gouvernementale. Le Commissaire menace même d'utiliser le recours judiciaire!

ACTUEL

La nomination d'Alfred Monnin par la CNPF est surprenante

Les parents ont accès à des conseillers juridico-politiques

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) a annoncé la création d'un comité d'experts en droit scolaire dont le mandat est de conseiller les parents dans leurs négociations avec les gouvernements provinciaux. Les Manitobains Alfred Monnin, Roger Legal et Raymond Poirier en font partie.

La formation de ce module d'expertise fait suite au jugement du 15 mars dernier de la Cour suprême du Canada sur la gestion scolaire des francophones en milieu minoritaire. La CNPF regroupe les organismes de parents dans chaque province et territoire.

Le groupe d'experts permettra aux comités de parents du pays de transiger à armes égales avec les provinces.

Au Manitoba, les parents attendent les travaux d'un Groupe de travail nommé par le Conseil des ministres pour définir un modèle de gestion applicable à la situation des Franco-Manitobains. La composition du Groupe de travail présidé par Edgar Gallant sera connue le 6 novembre prochain.

Parmi les dix membres du module créé par la CNPF, on trouve quelques noms prestigieux, dont le constitutionnaliste Michel Bastarache et le sénateur et juriste Gérald Beaudoin.

La présence de l'ancien juge en chef sur ce comité est une surprise de taille. Alfred Monnin avait donné des sueurs froides aux Franco-Manitobains en février dernier, dans son jugement sur la gestion scolaire. Il avait en effet écrit que l'article 23 n'accordait «aucun droit de gestion ou de contrôle concernant l'instruction en langue française dans les établissements de la minorité francophone.»



Paul Charbonneau.



photo: La Liberté

Alfred Monnin.

Les francophones sont restés avec l'impression que l'ancien juge est contre la gestion scolaire. Mais la CNPF croit qu'il est «sain d'avoir cette contradiction» dans son comité d'experts. Selon le directeur général Paul Charbonneau, «le juge Monnin sera utile pour sa connaissance des tribunaux. C'est un module qui avise, on n'a pas besoin d'être tous d'accord.»

Les autres membres du module sont des personnalités bien connues: Roger Legal est le doyen de la Faculté d'éducation au Collège de Saint-Boniface; Thérèse Cameron est directrice d'école à Calgary; et Raymond Poirier est le président de la CNPF.

«Le module sera surtout utile au Manitoba pour vérifier les positions du comité Gallant, a expliqué Paul Charbonneau, et aussi pour vérifier les stratégies des parents pour préparer leur monde à la gestion.»

La collaboration de la Fédération provinciale des comités de parents et de la CNPF dans ce dossier n'a pas encore été déterminée. Le directeur général de la CNPF croit que le module pourra aviser les parents dans presque toutes les provinces. Les luttes pour la gestion scolaire ne seraient réglées nulle part au pays.

Jean-Pierre DUBÉ

À la santé de Saint-Pierre-Jolys

Co-pep ouvrira bientôt

Les gens de Saint-Pierre-Jolys auront bientôt une coopérative de santé: Co-Pep. Pep pour prévention, éducation et promotion. Cette coopérative ne sera pas une clinique de soins. Elle ne visera pas à remplacer les services sociaux et de santé qui existent déjà, mais à les compléter et à leur venir en aide.

Edmond LaBossière, un des cinq membres fondateurs de la coopérative, raconte comment tout cela a commencé. «Au début de l'été, Gisèle Roch, travailleuse sociale pour le bureau des services à l'enfant et à la famille, a fait appel aux gens de Saint-Pierre pour avoir de l'aide pour mieux répondre aux besoins. Il y a eu une rencontre d'information, où on s'est rendu compte qu'il y avait surtout un besoin d'espace. Elle n'avait pas d'espace pour mettre en place des programmes.»

«Nous avons fait appel à Marie-Louise Van Schie, du Eastman Development Corporation, qui nous a indiqué plusieurs possibilités, dont celle de créer une coopérative. Nous en avons parlé à Lyse Hébert, du Conseil de la coopération du Manitoba, et nous avons regroupé les gens qui pouvaient être intéressés à mettre sur pied une coop.»

Une rencontre a eu lieu en juillet dernier. Les participants ont trouvé raisonnable l'idée de la coop et ont mandaté Lyse Hébert et Edmond LaBossière pour qu'ils poursuivent les recherches. Ils se sont renseignés auprès du ministère du Développement économique et ont convoqué une deuxième rencontre, où la coopérative a été fondée, son nom choisi, ses mandats définis.

«C'est une coopérative à but non lucratif, dont le mandat est de faciliter la prestation des services en santé et des services sociaux. Nous ne voulons pas offrir les services, mais aider les organismes en place, en leur fournissant bureaux, matériel, etc. Cela peut aussi vouloir dire amener des professionnels à venir pratiquer à Saint-Pierre quelques jours par semaine, par exemple.»

La demande d'incorporation, signée par les cinq membres fondateurs, Jean-Paul Audette, Lucien Nayet, Jacqueline Roy, Léo Magne et Edmond LaBossière, suit son petit bonhomme de chemin dans les instances administratives. Edmond LaBossière s'attend à ce que l'incorporation de la coopérative soit chose faite au début de novembre. «C'est un peu long parce qu'on a rédigé les règlements constitutifs en français et qu'ils doivent les traduire.»

Une corporation sera en meilleure position pour obtenir l'appui du gouvernement et des octrois qui faciliteront les services de santé à Saint-Pierre, croit Edmond LaBossière. De plus, cette coop de santé tombe à point, parce que des coopératives dans le domaine de la santé sont une des hypothèses envisagées par le Conseil consultatif manitobain sur la promotion des services de santé.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

L'itinéraire dangereux de Jean Chrétien

Le sondage d'envergure nationale paru en début de semaine le confirme: les Canadiens n'aiment plus Brian Mulroney, encore moins sa Taxe sur les produits et services. D'ailleurs, connaissez-vous quelqu'un qui aime les taxes, à part les politiciens qui en ont besoin pour financer les demandes du bon peuple?

À moins que les Canadiens ne se mettent à aimer la TPS l'an prochain, il est de plus en plus probable que Brian Mulroney ne terminera pas son mandat comme premier ministre et chef du parti conservateur. Ce qui nous amène à parler de celui qui mène dans les sondages, le p'tit gars de Shawinigan, devenu p'tit gars de Shediac au Nouveau-Brunswick!

Jean Chrétien n'en met pas trop présentement. Lors de son premier grand discours à Montréal, il est resté vague sur à peu près tout, probablement sûr qu'il ne lui reste qu'à cueillir le fruit pourri des conservateurs. Toutefois, le sondage démontre que les Canadiens ne sont pas bien impressionnés par le leadership de Jean Chrétien depuis son accession à la tête du Parti libéral.

Qu'on se souvienne de sa fameuse déclaration qu'il fallait laisser aller les Warriors d'Oka et qu'on pourrait toujours les reprendre ensuite. Pas mal pour un ancien ministre de la Justice!

Dans une entrevue à La Liberté en septembre, Jean Chrétien ne se voyait toujours pas à la Chambre des communes avant le début de la nouvelle année. On connaît la suite. Les électeurs de Beauséjour en hériteront comme député à partir du 10 décembre.

Pendant plusieurs semaines, on ne savait pas trop ce que Jean Chrétien pensait de l'avenir de la TPS. Il l'a finalement dit à Montréal: oui, il va l'abolir. Pour la remplacer par quoi? Un comité aviseur va le conseiller là-dessus.

Un autre comité a été mis sur pied dans le dossier constitutionnel. Position de Jean Chrétien à ce stade-ci: tout est possible entre l'indépendance du Québec et le statu quo fédéral. Tout le monde sait qu'entre le noir et le blanc, il y a plusieurs teintes de gris. Mais celle de Jean Chrétien est encore embrouillée.

De la façon qu'il se comporte, Jean Chrétien pourrait se faire ramasser comme le dernier venu à la Chambre des communes. Face à un premier ministre désespéré, il risque d'avoir à se prononcer sur bien des sujets. Et il ne semble pas prêt. Le prétendant à la chaise du premier ministre ne peut pas passer son temps à répondre qu'il attend le rapport de ses comités.

L'électorat canadien est plutôt volatile, il tend à se polariser à l'Ouest (Reform Party) et au Québec (le fameux mal de bloc!). Jean Chrétien tente la carte libérale traditionnelle du centre.

Le problème, c'est que les Canadiens veulent présentement des idées claires et précises, des gens qui vont leur dire leurs quatre vérités. Et surtout, de vraies nouvelles idées. Pas des hésitations ou du réchauffé. Du vrai leadership.

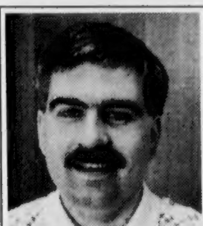
C'est vrai qu'il reste encore du temps à Jean Chrétien avant la prochaine élection fédérale. Mais il reste encore assez de temps pour qu'il soit entraîné dans la tourmente. A moins qu'il ne montre de quel bois il se chauffe. Son bois et pas celui des sondages.

Une bonne raison

Cherchez-vous au moins une bonne raison d'assister à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine? Le ministre "WASP" Harold Neufeld vient d'en donner une. Le 3 novembre au Centre culturel franco-manitobain, n'allez pas serrer la pince à Gary Filmon juste pour le féliciter de sa réélection ou encore moins pour le cheminement de sa politique de services en français.

Non, faites-le simplement pour lui dire que vous êtes content que ce soit lui le premier ministre et pas les imbéciles de son cabinet qui n'ont pas encore évolué d'un siècle. C'est aussi une façon subtile de lui rappeler qu'il a encore du chemin à faire avant que les Franco-Manitobains puissent avoir tout ce qui leur revient. Le premier ministre ne va pas là pour s'amuser. Il veut sûrement rencontrer beaucoup de francophones. Il faudrait s'arranger pour qu'il revienne l'an prochain!

Yves CHARTRAND



Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Janine Tougas ne se prend pas pour une artiste!

Janine Tougas a fait des saynètes pour la télévision, des pièces de théâtre pour enfants, et maintenant, elle est l'auteure de l'émission "Les Petites Oreilles" à l'antenne de CKSB. Pourtant, elle ne se considère pas une artiste. Elle nous explique pourquoi...

Est-ce important la création dans votre vie?

Janine Tougas: Oui. Je dirais même que c'est trop important! Quand j'ai une idée, je deviens presque esclave de tout le processus de rendre cette idée réelle. De la même manière qu'une personne voit une belle maison et se dit "ce sera ma maison un jour", moi je vois une belle idée et je me dis qu'un jour, ça va devenir réalité.

Si je prends l'exemple des Petites Oreilles, en 1983, lorsque je suis allée en Australie, j'ai constaté en écoutant la radio qu' il y avait plein d'émissions pour enfants. Je me suis dit "pourquoi n'aurions-nous pas ici une émission pour les très jeunes enfants?"

Il y a des idées qui prennent sept ans, d'autres qui prennent deux semaines! Vraiment, ça ne me lâche pas avant que j'accouche, si on peut dire!

Est-ce que c'est aussi important que manger, boire ou dormir?

J.T.: C'est beaucoup plus important que dormir! Une idée va me réveiller pendant la nuit et je ne peux me rendormir avant de l'avoir écrit. Des fois, c'est assez grave que si c'est très complet dans ma tête, il faut que je m'assoie à l'ordinateur pendant deux ou trois heures avant d'aller me recoucher.



photo: Yves Chartrand

Janine Tougas, l'auteure de l'émission "Les Petites Oreilles" à CKSB, n'a pas d'enfants, mais travaille avec eux depuis l'âge de 13 ans: «J'ai toujours aimé les enfants, mais j'aime beaucoup aussi l'enfant en moi. J'ai encore un besoin d'exprimer ce que j'ai encore d'enfant en moi.»

Est-ce que les idées de créer viennent dans des domaines précis?

J.T.: J'ai travaillé dans d'autres domaines que les enfants, comme l'éducation des adultes. Je ne m'appelle pas une artiste parce que je trouve que mes idées sont très pratiques, sont presque "business".

J'ai des idées qui sont peut-être du côté artistique, mais ce sont toujours des choses qui ont des applications pratiques, souvent au niveau de l'éducation. Des choses vendables!

Pour moi, un artiste est une personne qui a une vision très particulière, qui vit en marge. Moi, je vois des besoins très concrets et c'est suite à ça que je vais penser à une idée très précise.

Qu'est-ce que ça vous fait d'entendre l'émission "Les Petites Oreilles"?

J.T.: C'est une très belle surprise! Il y a beaucoup de monde qui participe et ça change ton idée en cours de route, ça l'améliore. Le produit final est encore plus beau que ce que je m'étais imaginé au départ.

C'est rare! Tu lis un livre, tu vas voir le film et invariablement, tu est déçu parce que ce que tu as vu dans ta tête, c'était pas mal plus beau que ce que tu vois à l'écran. Moi, c'est le contraire.

Les réactions sont vraiment positives. CKSB a fait un sondage et je suis impressionnée de savoir que 2 500 enfants écoutent l'émission dans leur école.

Caleçons bleus, tracteur orange



Hem! Hem!

Jean-Pierre Dubé

Le mot avec, qu'est-ce qu'on peut faire avec? Surtout pas le flanquer à la fin d'une phrase! Avec peut indiquer une relation (le Sénat se bat avec la TPS), la simultanéité (Brian est allé avec Beth à l'opéra), un instrument (Gorby joue avec une roulette russe), un moyen (Michael compose avec le déficit), la manière (c'est avec horreur que le peuple reçut les chiffres du rapport financier du Sénat).

Par contre, souper avec des nouilles n'est pas un compliment, sans compter que ce n'est pas une façon de jouer avec sa langue. Et dire qu'on est ami avec John Crow n'est pas une recommandation, avec les taux que nous vivons avec! (A éviter à tout prix!)

En parlant de Mila, doit-on dire: la femme avec le nez plissé ou la femme ayant le nez plissé? Ni l'un ni l'autre. Le femme au nez plissé fait des merveilles avec l'image que se fait de lui-même le premier ministre. Elle lui remonte le moral avec tous les moyens, les instruments et les manières dont elle dispose.

L'autre jour, j'ai vu une femme ayant un poulet. Non, elle ne faisait pas la poule avec son coq, mais elle frottait un poulet avec de l'ail. Si on voulait mettre de l'huile sur... l'aile, en ajoutant des oeufs, cela donnerait un ailloli (une mayonnaise). Non, l'ailloli n'est pas le syndrome des haleines puant l'ail qui cause tant de défaites au lit. En partant, la mayo ordinaire est assez difficile à faire soi-même: quand la mayo niaise, vaut mieux la jeter avec les écales.

Écales ou écailles? Écailler ses oeufs, c'est une belle image signifiant que vos oeufs sentent le poisson (qui lui a des écailles) avarié. Ces oeufs pourris ne serviront plus qu'à accueillir Michael Wilson à sa prochaine visite.

Il y avait bien quelques parents mal informés le soir de l'Hallowe'en qui n'avaient pas entendu parler des récents sondages. Ils ont déguisé leur enfant avec (?) le masque de Brian Mulroney. Non seulement personne n'a voulu leur donner des bonbons, mais on leur a fait les poches à plusieurs reprises. Le mieux aurait été de se promener avec quelques mutants ninjas: à la moindre menace, tout le monde dans les égouts!

On apprend qu'un individu supposément déguisé en Gary Filmon menace de perturber l'assemblée annuelle de la SFM en fin de semaine. Ça leur apprendra, à la SFM, de tenir leur réunion si près de l'Halloween. Faudrait pas s'étonner de voir arriver la reine Elizabeth, une bonne fois. On pourrait lancer une petite entreprise pour vendre des déguisements de Franco-Manitobains: caleçons bleus, tracteur orange.

Le tracteur sur la pancarte annonçant la réunion annuelle est un Allis-Chalmers, modèle 185. Pour savoir qui conduit le tracteur, il faut se présenter à l'assemblée de samedi.

Entendu la semaine dernière:

- J'pense que je vais aller à l'assemblée annuelle.
- Moi avec.

Contre l'avortement et pour le libre choix?

J'aimerais faire des commentaires concernant les paroles de Ginette Busque qui était l'invitée au colloque annuel de Réseau. Rencontrée en entrevue, elle a dit ceci concernant l'avortement.

«La majorité des femmes sont favorables au libre choix et je crois qu'on assistera à des mouvements contre le projet de loi fédéral qui recriminalise l'avortement»

J'aimerais avoir la preuve devant mes yeux que la majorité des femmes sont en faveur du libre choix de tuer leur enfant non-né. Est-ce que Ginette a leurs noms par écrit? Est-ce qu'elle a fait partie d'un sondage? Je trouve des paroles comme celles-ci très difficiles à avaler.

Elle a dit aussi qu'elle croit que cette même majorité assistera à des mouvements contre une loi qui recriminalise l'avortement.

L'avortement est le meurtre d'un enfant non-né. Un enfant avec des organes, des bras, des jambes, des doigts, et même un coeur qui bat. L'avortement est violence et exploitation de la femme aussi dégoûtant que l'abus physique et aussi dégradant que l'abus pornographique. Pourquoi ne pas avoir une loi qui recriminalise ce crime de massacre humain? Nous avons des lois contre le meurtre. Pourquoi l'enfant non-né n'est pas accordé de la protection sous cette même loi? Pourtant, il est humain ce petit.

J'ai aussi un peu d'indigestion quand j'entends des paroles comme celle-ci: «Les femmes peuvent être contre l'avortement pour elles, mais en faveur du libre choix.» C'est comme dire: «Moi, je ne peux pas commettre de meurtre, mais si toi tu veux le faire envoie fort. C'est ta décision, c'est ton choix».

C'était une insulte que Ginette inclue le mouvement des femmes chrétiennes dans ses paroles, pareil comme si elles supportaient le droit de l'avortement sur demande. Une femme chrétienne aiderait certainement celle qui a été abusée par le crime de l'avortement, mais elle supporte toujours les paroles de la Bible qui dit:

«Tu ne commettras pas de meurtre.»

J'aimerais partager de l'information avec tous ceux qui souffrent à cause d'un avortement. Est-ce que vous vous sentez fâché, coupable, découragé? Il y a de l'aide confidentielle et gratuite pour vous au Crisis Pregnancy Center, 809-213, avenue Notre-Dame, au numéro 947-6699 ou 947-3377.

Pour finir, prions pour tous ceux et celles qui ont la vérité dans leur coeur mais qui refusent de voir et répandre que l'avortement est rien d'autre qu'un meurtre.

Thérèse Tinguely
Saint-Boniface
Le 19 octobre 1990

P.S. C'est triste de voir le gouvernement donner des millions de dollars à des groupes de féministes, tel que le Conseil consultatif sur la situation de la femme, qui propagent contre la vie.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Le libre choix de quoi?

En ce qui concerne l'entrevue de Ginette Busque à l'occasion du colloque annuel de Réseau...

Sur la pornographie: C'est vrai que la pornographie est dégradante pour les femmes. Mais c'est aussi dégradant pour les hommes. Comme les femmes, les garçons se font prendre dans la rue en bas âge et se font exploiter à faire le mal. Si on veux être égaux, il devrait avoir de l'aide pour hommes et femmes qui se font prendre dans cet abus.

Sur la situation de la femme au travail: Ginette mentionne que 75% des femmes travaillent à temps partiel. Je crois que c'est à cause qu'elles «veulent» travailler à temps partiel parce qu'elles ont des enfants à élever. Leur enfants sont plus importants que leur emploi.

Sur l'avortement: Peut-être que la majorité des femmes impliquées dans le Conseil consultatif sur la situation de la femme favorise le «libre choix», mais est-ce que ceci représente la majorité des femmes en général? J'en doute bien. Et même si la majorité des femmes ou hommes favorise le meurtre d'un être humain sans défense, est-ce bien?

Pourquoi est-ce qu'on ne finit jamais la phrase: le «libre choix» de quoi? Qu'est ce que l'avortement? La grossesse n'est pas une maladie et l'avortement ne guérit rien. L'avortement exploite et déchire la conscience de la mère et tue son enfant, soit en le déchirant en morceaux, l'empoisonnant ou le laissant crever dans les poubelles de nos hôpitaux. Est-ce ceci vraiment que les femmes veulent? Soyons claires sur le «libre choix» que Ginette propose.

Si on a le choix de l'avortement, comme dit Ginette, pourquoi pas le choix de la pornographie? Comme on dit pour l'avortement — si tu aimes pas ça, fais le pas. Alors pourquoi ne pas dire: si tu aimes pas la pornographie, regarde le pas? Pourquoi le double standard? Mal c'est mal et bien c'est bien. On ne peux pas s'asseoir sur la clôture pour aucune des causes.

Il est aussi mentionné que la pornographie ne respecte même pas l'allaitement maternel ou la grossesse! Est-ce que l'avortement respecte la grossesse?

Ginette dit qu'on peut être contre l'avortement, mais en faveur du «libre choix». Ceci est comme dire, moi je donne la vie à mes enfants parce qu'ils sont importants mais mon voisin peut choisir de tuer ses enfants parce qu'ils n'ont pas de valeur. Est-ce vraiment aimer son prochain? Ou bien moi je ne suis pas en faveur de la pornographie mais toi, si tu veux, tu as le «libre choix» de t'engager dedans. Les deux sont l'exploitation de la femme, de l'homme et de la famille.

Gisèle Brunet
Saint-Boniface
Le 19 octobre 1990

Bravo aux Petites Oreilles!

Au préposé aux lettres,

- Bonjour Stéphane!
- Bonjour Lillianne!
- Bonjour tout le monde!
- Bonjour et bienvenue aux «Petites Oreilles»!
- YOUPPI!!!

Et voici que commence une autre émission radiophonique des «Petites Oreilles» à CKSB. La Liberté en a parlé avant le lancement de cette émission et en a présenté des annonces depuis, mais n'a pas encore dit un mot sur l'impact de l'émission chez les petites et grandes oreilles qui écoutent CKSB à 9h05 du lundi au vendredi.

Il fallait bien qu'un jour quelqu'un le proclame sur les toits (ou du moins l'écrive dans La Liberté): les «Petites Oreilles» n'est pas seulement un programme éducatif pour enfant de la plus haute qualité au point de vue pédagogique, mais aussi une émission radiophonique captivante qui retient l'attention tant des petites oreilles de ma maisonnée que celle de mes grandes oreilles.

Je souhaite aux membres de l'équipe des «Petites Oreilles» de CKSB un succès prolongé.

Richard Sparling
Saint-Norbert
Le 19 octobre 1990

Des fleurs et des erreurs

Cher monsieur,

Cet été, j'ai visité ma ville natale de Saint-Boniface. J'ai quitté la région il y a vingt ans. À chaque retour, je suis impressionnée par cette «qualité» qui rend une ville intéressante et unique. Je ne parle non seulement de Saint-Boniface, mais de l'ensemble de la ville de Winnipeg.

Cette «qualité» s'exprime par les grands boulevards comme Broadway ou Provencher; par la générosité d'espace partout tels la Cathédrale de Saint-Boniface, l'archevêché, l'Hospice Taché et l'Université de Saint-Boniface; par les ruelles dans les plus anciens quartiers; par les boulevards de pelouse entre le trottoir et la courbe de rue; par les édifices néo-classiques des institutions tel que le Collège Saint-Boniface, l'Académie Saint-Joseph et la Législature du Manitoba; par les grands parcs de Winnipeg et d'Assiniboine ainsi que le zoo; par les gratte-ciels dynamiques au centre-ville du «Exchange District» démontrant une époque de commerce vigoureux; par les trois rivières qui animent tant de quartiers; par la richesse des nombreuses cultures; par les bâtiments de notre siècle créés grâce à l'influence d'une école d'architecture, jadis de grande renommée; enfin, tous les aspects qui donnent une ville son élégance. Winnipeg (avec Saint-Boniface) fait penser à un Chicago au caractère canadien.

Malgré ces fleurs, il faut noter qu'il y eut récemment, des erreurs dans la planification de Winnipeg. Par exemple, l'intersection des rues Portage et Main, connues dans tout le pays, fut gâchée en condamnant le passage du piéton. Aussi, le développement au nord de l'avenue Portage, par ses deux grosses passerelles, a détruit ce qui était auparavant une avenue majestueuse et généreuse. Aussi, les édifices de la Baie et d'Eaton ont perdu leur «présence» sur la rue par ces bandes aveuglantes qui encombrent la perspective. (Pourquoi ne pas les avoir placé souterrain?) Ce développement met en évidence la domination par la voiture.

Maintenant, la ville de Winnipeg a l'intention de remplacer le pont Provencher par deux ponts à trois voies chaque!!! Les accès de chaque côté seront massifs. Le trafic, qui va s'enfoncer dans le coeur, l'ancien coeur, de Saint-Boniface ainsi que celui de Winnipeg, sera volumineux. Ça sera une balafre cicatrisante au centre-ville, un geste meurtrier à tout ce qui est simple, bon et humain. L'incorporation de deux pistes pour cyclistes est une façon banale d'engager et de duper. Va-t-on se faire enfirouaper par une autoroute?

D'autres villes mondiales qui, par erreur, ont suivi les conseils de leurs ingénieurs de ponts et chaussées, sont maintenant dans la position de prendre des mesures coûteuses et draconiennes pour résoudre les problèmes suscités par ce genre d'invasion urbaine. Berlin, Portland Oregon, Le Hague et Trois-Rivières souffrent de cette incursion technique. Le Hague entreprend des grands projets de démolition de ses gros artères de trafic qui ont massacré leur centre-ville. D'autres villes telles Portland, Trois-Rivières cherchent des moyens de créer des voies périphériques pour soulager leur centre-ville envahi par les bruits, les odeurs et l'apparence désagréable de ces artères de trafic.

La voiture n'est pas l'échelle de l'homme. Plutôt c'est l'homme qui est l'échelle primaire de la ville. Si le piéton, le promeneur, le flaneur, l'enfant, le vieillard, le bouffeur, le touriste, le travailleur, le religieux, le lanceur de cerf-volants, le penseur, le rêveur, le poète, en effet, si tous les gens d'une ville animée, sont portés à absorber leur ville par l'intérieur d'une voiture, la ville de l'homme mourra. Ce n'est pas un ou deux bâtiments laids qui rendent la ville laide... plutôt c'est l'autoroute. Dans le quartier de Trasteverse à Rome, il y a beaucoup de vieux et de laids bâtiments. Malgré ceci, l'agencement de ses bâtiments, de ses rues, de ses places créent un charme pour ceux qui entrent ce quartier si difficile pour la voiture à pénétrer.

En ce qui a trait aux «pont Provencher», la Ville de Winnipeg a pris une décision d'entreprendre une étude de l'impact sur l'environnement. Heureusement, les citoyens auront l'occasion de bien penser à cette proposition si coûteuse de tous les points de vue. Pensez bien, pensez avec votre coeur.

Bien à vous,

Cécilia Humphreys, architecte
Hull-Ottawa
Le 12 octobre 1990

Deux ateliers de réflexion à l'assemblée annuelle de la SFM

Faut-il choisir entre la foi et la langue?

L'assemblée générale de la Société franco-manitobaine est aussi une occasion de réfléchir sur des questions de fond qui concernent l'avenir de la communauté francophone. Cette année, on parlera de francophonie dans le contexte des changements qui surviendront dans le Canada, ainsi que de foi et culture.

Ça bouge au pays à la suite de l'échec de Meech. Les Franco-Manitobains doivent se préparer à faire valoir leurs positions en ce qui concerne l'avenir du Canada. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'atelier «Avenir de la francophonie manitobaine: effritement ou épanouissement?»

«On sait que la SFM aura dans un avenir très rapproché à faire valoir ses points de vue auprès de différentes instances politiques, note Edmond LaBossière, agent de planification et recherche à la SFM. Nous voulons nous adresser à la Commission parlementaire québécoise sur l'avenir du Québec. Au niveau national, il est possible que le fédéral crée deux commissions d'enquête: une sur l'avenir du pays et l'autre sur les réformes constitutionnelles. Le gouvernement manitobain a lui aussi l'intention de poursuivre une réflexion sur les réformes constitutionnelles.»

La SFM veut à la fois «susciter une réflexion chez les membres de la communauté, et chercher un input pour alimenter les positions et la réflexion de la SFM.»



Archives La Liberté

Les assemblées générales de la SFM: une occasion pour les Franco-Manitobains de réfléchir ensemble sur leur avenir et de trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les termes «effritement et épanouissement» font référence à la situation démographique et aux progrès accomplis en 20 ans au niveau des institutions. Animé par trois personnes ressources, l'atelier s'attardera sur trois volets de la question francophone: les volets politique, démographique et sociologique.

Quand une paroisse francophone se met à offrir des services en anglais, à long terme la situation peut devenir catastrophique du point de vue de l'assimilation. Les gens ont alors à choisir entre leur foi et leur culture, leur langue. C'est la problématique qu'abordera l'atelier «Ma culture ou ma foi? Vivre ma foi en tant que francophone dans un milieu bilingue».

«Quand on vit des valeurs religieuses dans une communauté, on les vit dans une culture, explique Lorraine Dumont, agente de développement communautaire de la SFM. Il y a un lien inévitable entre la culture et la foi.»

Une paroisse forme aussi un tissu social où il est possible de promouvoir des services et des activités culturelles pour les francophones. «Si on laisse aller ce secteur de notre vie collective, c'est un autre secteur qui y passe. Dans les milieux ruraux, que restera-t-il, à part les écoles?»

Les ateliers durent deux heures. Ils se divisent grosso modo en trois parties: conférence, panel, discussion en petits groupes.

Sylviane LANTHIER

OTTERBURNE

Les sociétaires retournent au presbytère

Depuis le 25 octobre, le presbytère est à nouveau le lieu d'affaires que fréquenteront les sociétaires de la succursale de la Caisse populaire Ile-des-Chênes à Otterburne.

Lors de la cérémonie organisée en soirée au nouveau local, Léonard Robidoux, un membre du premier conseil d'administration de la Caisse populaire d'Otterburne en 1945, a été invité à couper le ruban symbolique.

À cette époque, les sociétaires d'Otterburne se rendaient chez Louis Robidoux pour faire leurs transactions. Après la première période du presbytère, les locaux ont été aménagés dans un petit édifice construit en 1961.

Le directeur à Ile-des-Chênes, Jean Gaudry, pense que les nouveaux locaux sont un peu plus accommodants pour le personnel et les sociétaires d'Otterburne.

Le président de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes, Paul Vandal, a profité de l'occasion pour remettre une toile à Maurice Saive, directeur de la Caisse populaire d'Otterburne en 1968-69 et de 1971 jusqu'au moment du fusionnement à celle d'Ile-des-Chênes en janvier 1990.



Léonard Robidoux inaugure le local de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes au presbytère d'Otterburne.

LA SEINE

Les 9e années à Ile-des-Chênes

Dès l'année prochaine, les étudiants de 9e année des écoles Lagimodière de Lorette et Noël-Ritchot de Saint-Norbert (jusqu'à présent maternelle à 9) devront suivre leurs cours à l'école Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes.

Selon le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, les commissaires espèrent que ce regroupement régional de la 9e à la 12e années, décidé le 23 octobre, permettra d'améliorer et d'augmenter les services offerts aux étudiants.

Aucun changement n'est prévu pour les écoles françaises de Sainte-Anne-des-Chênes et de La Broquerie. En revanche, de semblables regroupements interviendront pour plusieurs écoles anglaises et d'immersion de la division.

L.G.

La Maison Teresa

Les francophones auront-elles leur refuge?

Réseau a lancé le projet d'un refuge pour femmes victimes de violence en 1986, et la Maison Teresa attend encore les fonds du gouvernement. Les cas récents de violence familiale montrent à quel point il faut agir pour protéger les femmes et leurs enfants victimes de la violence du conjoint ou ex-conjoint. Reste à savoir ce que fera le nouveau cabinet de Gary Filmon.

À la Maison Teresa, on est prêt à fonctionner. «Le conseil d'administration est formé, nous avons notre numéro d'organisme de charité, nous avons commencé la formation des bénévoles, toutes les structures sont en place, indique Sylvie Ross, coordonnatrice. Nous attendons les subventions pour offrir le service.»

Le budget d'opération de la Maison est de 250 000 $. Là-dessus, 137 000 $ doivent provenir du gouvernement en subvention directe, 94 000$ proviennent de subventions spécifiques (par exemple, subvention à l'emploi), et 20 000 $ sont attendus de la communauté1.

«Il reste les dépenses liées au fonctionnement comme tel, que le gouvernement ne subventionne pas. Et c'est là que les refuges ont de la difficulté à boucler leur budget», explique Sylvie Ross.

Par exemple, Maison Teresa prévoit au-delà de 21 000$ en dépenses relatives au fonctionnement: achat de jouets, garderie, achat de médicaments, location de voiture, services en français, frais de banque, etc. Cela augmente à 40 000$ la somme d'argent à aller chercher dans la communauté.

Crédits gouvernementaux

Pour le moment, les responsables de la Maison Teresa attendent: le gouvernement a promis de réévaluer les crédits consentis aux refuges et de redistribuer le balancement des fonds. Le dossier de la Maison Teresa serait bientôt présenté au Conseil du Trésor.

Si tout va bien, il sera inclu dans le budget de l'année financière 1991, qui commence le 1er avril prochain. «En théorie, on devrait ouvrir au printemps 91. Mais aussitôt que le gouvernement nous donne l'argent, on met le service en place.»

Assailli par des représentantes de refuges deux heures après sa nomination comme ministre de la famille, Harold Gilleshammer promettait de se pencher sur la question des budgets aux refuges. Il accordait récemment des fonds à la maison Agape, ce qui a permis à ce refuge de Steinbach de rouvrir ses portes.

«Il a promis que les besoins des refuges seraient examinés dans l'année qui vient, dit Sylvie Ross. Mais je ne sais pas à quel point il est sensibilisé à la question féminine ou aux services en français.» Des représentantes de Maison Teresa, de Réseau, de Pluri-elles et de la Société franco-manitobaine rencontreront bientôt le ministre Gilleshammer à ce sujet.



photo: Sylviane Lanthier

Sylvie Ross, coordonnatrice de la Maison Teresa, invite les francophones à participer aux vigiles organisées lorsque des femmes sont tuées par leur conjoint. On peut composer le 233-8110 pour savoir quand une vigile a lieu.

La mort de plusieurs femmes victimes de la violence de leur conjoint a remis en lumière toute la problématique de la violence conjugale. le gouvernement doit agir et pour Sylvie Ross, les refuges coûtent moins cher à opérer et sont souvent plus efficaces que les services sociaux traditionnels.

«Lors de notre dernière rencontre avec le gouvernement, avant les élections, on nous a dit que lorsque tous les lits des refuges de Winnipeg seraient pleins, ils considéreraient notre demande. On m'a dit dernièrement que les deux maisons de Winnipeg étaient occupées à 100 % de leur capacité.»

Sylviane LANTHIER

1. Les chiffres sont arrondis, d'où le total de 251 000.

PRÉCIEUX-SANG

Un nouveau système de son à l'Église

Après des études qui ont duré un an et demi, l'Église du Précieux-Sang devrait avoir un nouveau système de son d'ici Noël.

Le Conseil paroissial de pastorale a approuvé une somme de 20 000$ à cet effet.

Comme l'architecture de l'église présentait un défi particulier, la paroisse a bénéficié des services de Denis Lavoie, technicien à Radio-Canada.

Près de 8 000$ ont déjà été recueillis auprès des paroissiens et de divers organismes afin de financer le projet.

Y.C.

Le CJP a beaucoup d'idées

Le petit Séminaire pourrait servir de Centre jeunesse

Le petit Séminaire à Saint-Boniface pourrait servir de toit au Conseil jeunesse provincial (CJP), aux scouts et guides, et au 100 Nons.

Après avoir essuyé un refus du Secrétariat d'État, le CJP va demander au gouvernement provincial une subvention de 10 000$ afin d'étudier la faisabilité de rénover le vieil immeuble en vue d'en faire un Centre jeunesse.

Le directeur du CJP, Alain Boucher, croit que le bureau actuel à la Maison franco-manitobaine n'est pas vraiment accessible pour les jeunes. «C'est plus un bureau d'affaires.»

Une autre idée du CJP, celle de tenir son assemblée annuelle (1) en même temps que celle du 100 Nons le 28 octobre au Centre culturel franco-manitobain, n'a attiré qu'une vingtaine de jeunes.

Vision d'avenir

«L'idée était bonne, va falloir la travailler. Il faut ajouter des ateliers, mettre de la viande, poursuit Alain Boucher. Il y a eu des échanges sur la Commission Vision d'avenir et sur notre programmation. Si on ne fait pas d'activités pour contrecarrer l'assimilation, on ne fait pas notre job!»

Il faut des rassemblements pour que les jeunes se rencontrent et c'est dans cette optique que s'inscrirait la création du Centre jeunesse.

Pour revenir à Vision d'avenir, Alain Boucher souligne qu'à part le mémoire du CJP qui contient 65 idées de projets, un guide pédagogique est envoyé dans les écoles afin que les jeunes participent à la Commission lors de son passage à Winnipeg les 22 et 23 novembre.

Rappelons que le taux d'assimilation des jeunes francophones de 15 à 25 ans au Manitoba serait de 52%.

Y.C.

(1) Jacqueline Fortier demeure présidente du Conseil jeunesse provincial. Les autres membres de l'exécutif sont Alain Mulaire (vice-président), Martin Hébert (secrétaire), Diane Hacault (trésorière), Julie Legal (conseillère - secondaire) et Chantal Berard (conseillère - universitaire). Le poste de conseiller (travailleur) est vacant.

Commission nationale sur l'assimilation

Radio-Canada impuissante

Les directeurs radio et télévision du réseau régional de Radio-Canada ont dû rendre des comptes devant la Commission nationale d'étude sur l'assimilation lors de son passage à Montréal le 16 octobre.

Renaud Gilbert (télévision) et Gaétan Deschesnes (radio) ont admis leur impuissance face aux revendications de la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF).

Dans son mémoire de 13 pages, Radio-Canada a principalement présenté les émissions qu'elle offre déjà aux francophones hors Québec. Aucune recommendation n'est formulée dans le rapport qui n'avait pas de page couverture ou de présentation officielle.

Lorsqu'on a souligné que la région la moins bien desservie du réseau, les Maritimes, était celle avec le pourcentage le plus élevé de francophones, Renaud Gilbert a expliqué que tout se résume à une question de compressions budgétaires.

Sur la question des animateurs qui ne semblent pas parler la langue des jeunes, il a admis qu'il y a un problème de recrutement et de formation locale, mais il n'entrevoit pas de solutions, la plupart des journalistes provenant du Québec.

Impuissant face aux critiques de la Commission, Renaud Gilbert aurait aimé être remplacé à cette audience par son supérieur, Jean Blais.

Pourtant, rejoint au téléphone le 18 octobre, le vice-président du secteur radio a avoué ne pas avoir suivi le dossier. Bien qu'il trouve utiles les conclusions que tirera la Commission, Jean Blais estime que la société d'État va toujours garder son rôle de diffuseur et qu'elle n'est pas là pour empêcher l'assimilation. (APF)

Jumelage avec Winnipeg

Les politiciens d'Epinay-sur-Seine sont confiants

En quelques jours, Bruno Le Roux et Daniel Rigault, sous-maires de la ville d'Epinay-sur-Seine(1) en France, ont tenté de se faire la vision la plus complète possible de ce qu'est Winnipeg.

Et ils sont repartis le 22 octobre avec l'idée que cette visite «nous attache encore plus dans la volonté de faire quelque chose».

Après le maire Gilbert Bonnemaison plus tôt cette année, les deux politiciens français sont venus se rendre compte de la possibilité d'établir des contacts privilégiés avec les Franco-Manitobains, notamment ceux de Saint-Boniface.

Bruno Le Roux ne voulait pas se prononcer tout de suite sur la concrétisation du jumelage. Le maire de Winnipeg, Bill Norrie, va d'abord être invité à se rendre dans cette banlieue parisienne d'ici la fin de l'année.

«Mais à partir du moment où il y a des contacts, on peut établir des relations d'amitié. Il y a la possibilité de faire des échanges entre étudiants, entre bibliothèques ou de spectacles. Ce pourrait être ne serait-ce que la mise en relation pour les vacanciers. L'accueil qu'on a reçu nous encourage à explorer toutes les possibilités», souligne Bruno Le Roux.

Daniel Rigault rappelle que cette partie du Canada était plutôt inconnue. «On ne savait pas où était Winnipeg. On a même cherché dans les dictionnaires et les encyclopédies. J'aurais pas su situer Calgary, malgré les Jeux Olympiques. C'est un peu le coup de coeur.»

Bruno Le Roux trouve touchant l'intérêt des francophones à conserver leur patrimoine.

«On cherche aussi à conserver notre langue. On emploie plus d'anglicismes que dans la communauté de Saint-Boniface. On savait qu'il y avait une communauté francophone ici, mais la vision était pas mal limitée au Québec.»

Yves CHARTRAND

(1) Située à six kilomètres au nord-ouest de Paris, la ville d'Epinay-sur-Seine compte environ 50 000 habitants. Il y a 45 conseillers municipaux dont 13 sous-maires: huit ont des responsabilités thématiques et cinq s'occupent chacun d'un quartier. Daniel Rigault s'occupe du domaine scolaire et Bruno Le Roux du culturel. Tous les candidats sont élus au suffrage universel. Daniel (communiste) et Bruno (socialiste) font partie de l'Union de la Gauche.



photo: Yves Chartrand

Daniel Rigault (assis au milieu) et Bruno Le Roux (debout, deuxième de gauche) ont rencontré au Beaujolais le 19 octobre plusieurs personnalités, notamment le conseiller de Taché, Greg Selinger, et le maire Bill Norrie (entourant Bruno Le Roux), le président de la Chambre de commerce francophone, Raymond Lafond (assis à droite), et le secrétaire général du Collège universitaire, Normand Dupasquier (assis à gauche).

Mentionnons qu'à compter du 7 novembre, Greg Selinger deviendra le président du comité des Finances et de l'Administration de Winnipeg.

RITCHOT

On pense au centenaire

Le centenaire de Ritchot aura lieu en 1991 et on commence à parler des activités à organiser, dans la municipalité régionale.

«Des groupes se sont formés dans les trois villages, indique le conseiller Paul-Émile Gagnon, et il s'agira de savoir si on organise des événements communs aux trois villages ou si chacun aura ses propres activités.»

Le règlement concernant les désagréments causés par les chiens errants dans les villages de Saint-Adolphe, Sainte-Agathe et Ile-des-Chênes n'a pas pu être adopté comme prévu. Les conseillers devraient se pencher sur la question lors de la réunion du 6 novembre prochain.

Ritchot a aussi débloquer les sommes qui ont permis le pavement de rues dans les trois villages au cours de l'automne.

S. L.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

À venir dans les caisses populaires du Manitoba

Le Fonds Desjardins Environnement est lancé

Les caisses populaires du Québec sont depuis la semaine dernière des courtières d'un nouveau fonds mutuel Desjardins qui permettra à leurs membres d'investir dans des sociétés respectueuses de l'environnement. Les caisses du Manitoba espèrent emboîter le pas, mais on ne sait pas encore quand. Selon le directeur de la Fédération des caisses, Maurice Therrien, il y a d'autres priorités.

Le lancement de ce fonds mutuel Desjardins demeure une bonne nouvelle pour les Canadiens qui cherchent l'occasion d'investir en français. Le nouveau fonds propose une combinaison gagnante: un fonds administré pour et par des francophones dans des compagnies québécoises et canadiennes, un effort pour sauver l'environnement, ainsi que, évidemment, un retour profitable.

C'est le cinquième fonds mutuel créé par Fiducie Desjardins, un organisme appartenant au Mouvement des caisses populaires Desjardins. L'an dernier, la filiale Gestion Placements Desjardins, qui gère les placements de Fiducie Desjardins, a créé le Fonds Desjardins Éthique à l'intention des communautés religieuses.

Voici comment ça fonctionne: au lieu de jouer à la bourse lui-même, un membre de caisse pop achète des unités du Fonds. Cet argent, ainsi que celui d'autres investisseurs, est placé et géré par une équipe d'experts en vue d'obtenir le meilleur rendement possible.

La clef? La capacité de faire les bons investissements aux bons moments. Les gestionnaires du fonds mutuel ne font que cela: étudier les portefeuilles des compagnies cotées en bourse, acheter et vendre.

«Les caisses populaires du Manitoba sont affiliées, elles pourront éventuellement devenir des courtières de Fiducie Desjardins», fait savoir Alban D'Amour de la Confédération des caisses populaires du Québec. Le vice-président des communications affirme que «s'ils font la demande, les sociétaires manitobains pourront acheter des unités du Fonds.»

Maurice Therrien affirme que les fonds mutuel Desjardins ne sont vraiment pas une priorité pour le moment. «Les caisses Desjardins prennent bien des initiatives, mais elles ont le personnel pour le faire. C'est une bonne initiative. Nous autres, on a des choix à faire, il faut voir comment on va l'offrir.»

Le directeur général de la fédération manitobaine n'a pas d'échéance à proposer. Selon lui, les caisses manitobaines sont en train de planifier comment elles vont se greffer au mouvement Desjardins dans les cinq prochaines années.

Le Fonds Desjardins Environnement a été lancé le 22 octobre. «La composition du Fonds sera surveillée par un comité d'experts dont la majorité vient de l'extérieur du mouvement Desjardins, a déclaré Alban D'Amour. Une première réunion aura lieu dans les prochaines semaines pour déterminer les règles de sélection des sociétés.»

«On annoncera par la suite la liste des compagnies retenues, ainsi que la participation initiale de Fiducie Desjardins. Il est question de 15 millions $ au départ, lance Alban D'Amour. On veut meubler ce fonds rapidement.»

Le nouveau Fonds a été lancé dans le cadre de l'Option environnementale du Mouvement Desjardins, un engagement des coopérateurs et une série d'initiatives face à la cause écologique.

Jean-Pierre DUBÉ

CHEVAL-BLANC

L'école de Saint-Eustache grandit

Les inscriptions se maintiennent au même niveau dans la division scolaire du Cheval-Blanc. Septembre a apporté une douzaine d'élèves de plus qu'en juin, ce qui donne un nouveau total de 1 070.

Le directeur général a expliqué que les augmentations les plus importantes se sont produites à Saint-Eustache et à Saint-François-Xavier.

L'école d'immersion de Saint-Eustache (M à 7) accueille une quinzaine de nouveaux élèves en 1990, et pourrait voir se nombres grossir à plus de 200 l'an prochain, avec l'arrivée de dix enfants additionnels. «Avant trop longtemps, annonce Lorenzo Tougas, ce sera la plus grande école de notre système.»

Un projet de construction est à l'étude pour l'école anglaise de Saint-François-Xavier, dans le sud de la division. «C'est la deuxième année de suite qu'on est obligés d'installer des classes mobiles. Il y a beaucoup de construction en banlieue de Winnipeg.»

La Commission scolaire a donc demandé à la Commission de financement des écoles publiques de se prononcer sur un projet de construction. L'école locale a été érigée en 1960 et comprend quatre salle de classe desservant les 138 élèves inscrits.

«La partie principale de l'école est trop petite, et ne répond plus aux normes en termes de chauffage et de climatisation», a expliqué le directeur général de la division.

J.-P. D.

La pause... musique



Sauvez mon âme: Un deuxième disque attendu après le premier (40 000 copies et des Félix de l'ADISQ). Luc De Larochellière a un nom qui a de la classe et déjà la classe des plus grands. On découvre son premier vrai hit, «Sauvez mon âme», qui lui permet enfin de faire moins sérieux et donne un ton humoristique au reste («La machine est mon amie», «J'suis bourgeois»). Récipiendaire du prix Raymond Lévesque (bourse de 10 000$), Luc De Larochellière confirme son talent dans «Cash City» (sur Toronto) et «Douce jalousie».



Marie Philippe II: Le deuxième disque est toujours risqué après un premier qui a eu du succès (25 000 copies). Et après une première audition de «Marie Philippe II», j'avais des doutes. En l'écoutant à nouveau, on se rend compte qu'un disque peut être aussi bon à être différent. C'est qu'avec «Marie Philippe II», on a l'impression que la chanteuse expérimente, qu'elle devient plus sobre et moins «swignante».



L'amour est sans pitié: Le deuxième disque de Jean Leloup nous présente un compositeur survolté, voire essoufflant! Il se promène allègrement d'un style à l'autre. Le mélange fait toutefois qu'on ne peut que tendre l'oreille. Après le hit «Bar danse» de son premier disque, il récidive avec «L'amour est sans pitié». Mais attendez d'écouter le reste! Jean Leloup aime faire l'original: il chante en français, en anglais, et brasse les deux!

Y.C.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest du CEFCO

L'Ouest à pleines pages

Le troisième numéro des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest vient de paraître. Publiée depuis le printemps 1989 par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), la revue se veut un espace de réflexion et de création pour tous les Franco-Canadiens de l'Ouest.

Les artisans de cette revue unique en son genre sont trois professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface: Lise Gaboury-Diallo, André Fauchon et David Reed.

«Nous fonctionnons comme une vraie équipe», explique Lise Gaboury-Diallo, qui a bénéficié d'une réduction de charge d'enseignement (un tiers) pour pouvoir assumer ses fonctions de rédactrice en chef de la revue. «Il faut tout faire, de la prise de contact avec les collaborateurs jusqu'à la relecture des textes. Et même la petite cuisine, l'administration, etc.»

Les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest se veulent une revue à la fois universitaire et grand public. Dans ses pages se côtoient les articles de spécialistes, les poèmes et les nouvelles d'écrivains amateurs ou confirmés, et les comptes rendus de simples lecteurs en veine d'écriture ou de critique.

Mais cette volonté d'ouverture n'exclut pas la rigueur et la qualité, bien au contraire. «N'importe qui peut soumettre un texte, mais tous les textes sont soumis aux mêmes règles», souligne Lise Gaboury-Diallo.



photo: Laurent Gimenez

Lise Gaboury-Diallo souligne que la revue compte plusieurs collaborateurs du Manitoba, mais aussi d'autres provinces canadiennes ainsi que d'Europe.

«Par exemple, chaque texte est lu par deux ou trois lecteurs spécialistes du domaine traité, qui garantissent la qualité et l'exactitude du contenu. Certains textes sont refusés. D'autres sont renvoyés à leurs auteurs pour qu'ils effectuent les modifications.»

Ce processus, on s'en doute, exige beaucoup de temps. Comme l'indique Lise Gaboury-Diallo, «le travail du comité de rédaction s'étale sur toute une année. C'est une activité continue, soutenue, et par moments très ardue. On a parfois des centaines de pages à relire dans une fin de semaine.»

Heureusement, les trois membres du comité de rédaction sont assistés dans leur tâche par des personnes-ressources comme Ismène Toussaint, une universitaire française dont l'expérience journalistique se révèle fort utile. La direction du CEFCO (1) joue aussi son rôle en faisant connaître la revue un peu partout au Canada.

Les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest ont consacré leur premier numéro (printemps 1989) à l'écrivain Maurice Constantin-Weyer. Les deux suivants n'avaient pas de thèmes précis. L'histoire, la géographie et la politique y tenaient leur place autant que la littérature. La section création (poèmes et nouvelles) a également été agrandie.

Le prochain numéro, qui devrait sortir au début de 1991, n'aura pas non plus de thème précis, mais il contiendra plusieurs articles traitant du bilinguisme canadien et de l'avenir des francophones de l'Ouest.

Par ailleurs, trois numéros thématiques sont déjà en route: un numéro consacré à Gabrielle Roy (printemps 91), et deux autres qui traiteront de pédagogie et d'éducation (printemps 1992) et de sociologie (printemps 1993).

Les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, publiés deux fois par an à environ 400 exemplaires, comptent déjà 120 abonnés. Ils sont également disponibles en kiosque, aux librairie À la page et La Boutique du livre, ainsi qu'à la Bibliothèque de Saint-Boniface et aux bureaux du CEFCO.

«La revue est encore un nouveau-né qui fait ses premiers pas, mais la santé est bonne et on continue de grandir», conclut Lise Gaboury-Diallo.

Laurent GIMENEZ

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• ***Le Centre culturel franco-manitobain*** (340, rue Provencher) présente Knut Haugsoen le 6 novembre dans le cadre des Mârdi Jazz. Artistes invités: le collège Louis-Riel, les 8 et 9 novembre.

• ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** vous invite à une soirée de musique italienne, où seront jouées des oeuvres de Boccherini, Rossini, Respighi et Mascagni, le vendredi 2 novembre à 20h, au Cenntennial Concert Hall. Billets: 12$, 16$, 21$, 24$. Réservations: 943-2900.

• ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente un festin de musique folk avec le groupe Finjan. Au programme: des oeuvres de France, d'Angleterre, de Russie et de Tchécoslovaquie. Samedi le 3 novembre à 20 h, et dimanche le 4 novembre à 14 h, au Cenntennial Concert Hall. Billets: 12$, 16$, 21$ et 24$. Réservations: 943-2900.

• ***Le festival de jazz de Winnipeg*** présente le Trio Holly Cole le 7 novembre à 20 h, au centre culturel West End (586 ave. Ellice). Billets: 16,50$. Réservations: 780-7328.

CINÉMA

• ***La Cinémathèque du Manitoba*** (100, rue Arthur) présente «The Second Animation Celebration: The Movie», un collage de courts films d'animation du monde entier, d'une durée de 110 minutes. Du 2 au 16 novembre, à 19 h 30 et 21 h 30. Représentations à minuit les 2 et 3 novembre, et en matinée (à 14 h), les 3 et 10 novembre.

THÉÂTRE

• ***Le Cercle Molière*** présente Un miracle en Alabama jusqu'au 3 novembre à la salle Pauline-Boutal (340, rue Provencher). Prix spécial à 5$ sur les représentations en soirée pour tous les jeunes de 16 ans et moins accompagnés d'un adulte. Réservations: 233-8053.

LECTURES PUBLIQUES



Simone Chaput. photo: La Liberté

• ***Simone Chaput***, gagnante du prix littéraire La Liberté en 1989 pour son roman La Vigne amère, fera une lecture publique de ses oeuvres en français et en anglais à la Galerie d'art de Winnipeg (300 Boul. Memorial), mercredi le 7 novembre à 19 h 30. Entrée gratuite, bar payant.

ENFANTS

• ***Le nid n'est pas toujours vide quand les oiseaux sont partis!*** Samedi le 3 novembre à 14 h, le Centre Fort Whyte (1961 McCreary Rd) invite les enfants de 6 à 12 ans à découvrir les insectes qui s'établissent dans les nids d'oiseaux abandonnés, en compagnie de l'entomologiste Terry Galloway. Gratuit pour les membres, 2,50$ pour les non-membres. Inscriptions: 895-7001.

• ***Les 3 et 4 novembre***, le Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific) invite les enfants à fabriquer et façonner leur propre créature en argile! Ouvert de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h le samedi; de 11 h à 12 h et de 13 h à 16 h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

• ***Le mercredi 7 novembre***, de 13 h 30 à 15 h, les enfants d'âge préscolaire sont invités à l'activité bilingue «Tissu gai» au Manitoba Children's Museum (109 ave, Pacific). Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. Renseignements: 957-0005.

EXPOSITION

• ***«Visions multiples»***, une exposition d'une séries d'estampes de Gisèle Beaupré, est présentée à la Galerie 1 du Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) jusqu'au 30 novembre 1990. Vernissage le vendredi 2 novembre à 20 h. Tous sont invités.

LOISIR

• ***Le Centre Fort Whyte*** (1961 McCreary Rd) organise une randonnée en vue de découvrir les traces du cerf de Virginie et de mieux connaître cet animal. Le dimanche 4 novembre à 14 h.

• ***Comment nourrir les oiseaux l'hiver?*** Comment les attirer, quoi leur donner à manger, comment éloigner les importuns? C'est le thème d'une activité du Centre Fort Whyte le mercredi 7 novembre à 19 h 30, animée par Bob Walden. Membres: gratuit. Non-membres: 1,50$.

Sélection recueillie par Sylviane **LANTHIER**

Au CCFM

Le Beaujolais Nouveau arrive le 15 novembre

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) organise encore cette année la soirée gala du Festival du Beaujolais Nouveau. Cet événement aura lieu dans la nouvelle salle polyvalente Jean-Paul-Aubry le jeudi 15 novembre.

Les fins connaisseurs auront l'occasion de chatouiller leur palais lors de la dégustation officielle du vin, qui sera suivie d'un repas préparé par l'hôtel Westin.

La soirée sera agrémentée par la présence des ménestrels qui circuleront parmi les convives pour faire entendre leur musique joyeuse et par la tenue d'un encan chinois.

Les billets se vendent 50$ et on peut se les procurer en appelant au 231-0588 ou 233-8972.

EASTMAN

Un appel aux artistes amateurs

La prochaine édition de l'Exposition et concours d'art d'Eastman aura lieu du 24 au 30 avril 1991 à Saint-Pierre-Jolys

Cette exposition est réservée aux artistes et artisans non professionnels. Les photographies, peintures, sculptures, oeuvres de [illegible], de [illegible] et autres, seront exposées au public et [illegible]

Les personnes intéressées à exposer leurs oeuvres peuvent composer le 433-7963, ou écrire à l'adresse suivante: Lucille Carrière, C.P. 176, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0

S. L.

Le bruit du CCFM incommode les voisins

Une solution pour l'été prochain?

Les Mardi Jazz du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et les autres événements musicaux attirent de nombreux amateurs. Mais le bruit causé par ces soirées en période estivale incommode les voisins du Centre. Où en est rendu le CCFM dans ce dossier?

Mis au courant des désagréments causés par la musique en plein air, les administrateurs du CCFM commandaient une étude à une firme de consultants de la Colombie-Britannique spécialisée en acoustique.

Des tests de son ont été effectués au cours de l'été et le rapport de la firme parvenait au CCFM cet automne. Le rapport contenait quatre recommandations:

1. Implanter un appareil captant les sons et qui, lorsque le bruit atteint un certain niveau jugé inacceptable, cause une panne de courant électrique.

2. Appliquer un matériel absorbant le son sur le mur derrière la scène.

3. Utiliser des hauts-parleurs qu'on peut diriger spécifiquement vers la foule, ce qui limite la portée du son.

4. Construire derrière la terrasse un mur d'environ 20 pieds de hauteur.

A la suite de ce rapport, le CCFM rencontrait le conseiller municipal Greg Selinger et l'Association des résidants du nord de Saint-Boniface. «Nous avons discuté de ces options avec les résidants, explique Michel Forest, directeur du marketing au CCFM. Nous allons nous pencher sur la question, en espérant trouver une solution pour l'été prochain.»

Le coût de la quatrième option, celle du mur, est évalué à 100 000$. «Et esthétiquement, ce n'est pas évident.» Quant à la première solution des consultants, elle est difficilement acceptable parce qu'une éventuelle panne de courant priverait d'électricité l'ensemble du Centre culturel.

Le CCFM fait encore des consultations auprès d'ingénieurs afin de bien évaluer la question. «Ces quatre options ne garantissent pas le succès, indique Michel Forest. Et nous devons aussi tenir compte des budgets dont nous disposons.»

Sylviane LANTHIER

SAINT-CLAUDE

Les petits va-nu-pieds accueillent les plumes aux vents

Environ 150 personnes ont assisté à la présentation par la troupe de la Rivière-aux-Rats de la pièce «Les plumes au vent» à Saint-Claude le 28 octobre.

«Les gens ont beaucoup aimé Lucien Nayet dans le rôle de M. le curé. La seule petite critique, c'est que c'était peut-être un peu court», souligne Rose Philippe, une résidante.

Onze élèves de 6e et 7e années ont aussi rendu hommage à l'auteure Madeleine Laroche en présentant un extrait de son roman Les va-nu-pieds.

«Les élèves lui ont présenté un bouquet de fleurs... et de plumes! Madeleine Laroche vient à tous les ans. Les jeunes aiment vraiment son roman qui mêle la fiction et les faits historiques», ajoute Rose Philippe.

Y.C.

Baisers français II: un bilan positif

Le festival de films québécois Baisers français II s'est terminé le 28 octobre dernier, après 11 soirs et 22 films, dont de nombreux étaient présentés pour la première fois à Winnipeg.

Léo Dufault, grand manitou de l'événement, fait son bilan: «Je suis très content, c'est un succès à 100%. Il y a eu beaucoup plus de monde que la dernière fois, quand ça avait duré cinq jours, et nous nous en sortons sans dette!»



Léo Dufault.

«Tout le monde sera payé», ce qui pour Léo Dufault est un signe évident de la bonne santé du festival. «Ceux qui ont fait les affiches, la publicité, les dépliants, le projectionniste, le distributeur des dépliants, tout le monde sera payé!»

Deuxième signe du succès: les gens ont répondu à l'appel. «Beaucoup de francophones sont venus malgré que le [illegible] soit plutôt [illegible]. Pour moi c'est un beau message.»

Sylviane LANTHIER

Hanover-Taché

Classement final 1989-90

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	21	5	0	42
Sainte-Anne	20	5	1	41
I-d-Chênes	14	11	1	29
Landmark	11	15	0	22
Steinbach	4	22	0	8

Division Sud

Saint-Malo	18	7	1	37
Grunthal	14	12	0	28
Saint-Pierre	12	13	1	25
La Broquerie	7	19	0	14
Mitchell	7	19	0	14

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Larry Skoleski (*Niverville*)	36	38	74
Denis Trudel (*Saint-Malo*)	28	44	72
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	27	40	67
Kevin Penner (*Sainte-Anne*)	24	36	60
Denis Lajoie (*Sainte-Anne*)	18	41	59
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	16	37	53
Ron Davies (*Sainte-Anne*)	26	25	51
Art Coulombe (*Saint-Malo*)	19	29	48
Dean Gerrie (*Sainte-Anne*)	9	38	47
Darcy Gryba (*Niverville*)	18	26	44
Gilbert Dubé (*La Broquerie*)	21	22	43
Jules Enns (*Sainte-Anne*)	13	30	43

Recyclez donc ce journal!

SPORT

Ligue Hanover-Taché

Le sort de Landmark reste en suspens

La Ligue de hockey Hanover-Taché, qui commencera sa saison régulière 1990-91 le 4 novembre, pourrait perdre une autre équipe.

À la suite d'une réunion de ligue à La Broquerie le 30 octobre, les Dutchmen de Landmark ont jusqu'à leur première partie, le 6 novembre à Sainte-Anne, pour décider s'ils entreprendront la saison.

«C'est à eux autres de régler leur cas. La balle est dans leur camp. S'ils pensent qu'ils ne sont pas viables, je ne les blâme pas de ne pas vouloir jouer avec neuf ou 10 joueurs. Mais s'ils commencent la saison, on aimerait qu'ils la finissent», indique le président de la Hanover-Taché, Yves Lafrenière.

Après avoir débuté la saison dernière, les Comets de Lorette ont plié bagage en décembre.

Landmark se plaint d'avoir perdu plusieurs joueurs, certains au profit d'autres équipes.

«Ils ont peut-être assez de joueurs, mais pas assez de bons joueurs. Je me souviens, quand j'étais gérant de l'équipe de La Broquerie, on s'était fait battre 17-0 à Landmark. C'est pas drôle de revenir chez toi!», ajoute Yves Lafrenière.



Archives La Liberté

Yves Lafrenière, de La Broquerie, en est à sa première année à la présidence de la Ligue Hanover-Taché.

Ce ne serait pas la première fois que Landmark quitterait la Ligue. Mais le président s'inquiète. «La Hanover-Taché est une ligue solide depuis 35 ans. Si on continue à perdre une équipe par année...»

Le départ possible de Landmark entraînerait évidemment certains chambardements, notamment le fait que les équipes de la division Nord devraient jouer plus de parties entre elles.

En attendant, la saison régulière doit commencer dimanche, le 4 novembre, alors que Niverville rendra visite à Ile-des-Chênes à 14h30.

Certaines équipes ne joueront pas leur premier match avant le 9 ou le 10 novembre. C'est le cas de La Broquerie, Saint-Malo et Saint-Pierre.

Yves Lafrenière pense que les équipes qui se feront la lutte pour le championnat de la Ligue sont Niverville et Sainte-Anne dans la division Sud, ainsi que Saint-Pierre dans la division Nord, même si les Canadiens pourraient perdre le centre Robert Rioux, leur meilleur compteur depuis deux ans.

«Saint-Pierre est plus faible dans les buts que Niverville qui a Jeff Skoleski (le frère des deux autres) ou Sainte-Anne. Mais ils ont ramassé d'autres joueurs.»

A l'instar de deux joueurs de Saint-Malo, Rioux est tenté d'aller jouer à Morris. Yves Lafrenière ne comprend pas pourquoi. «Toutes nos équipes sont situées en-dedans de 30 milles. Dans l'autre ligue, il faut aller à Notre-Dame-de-Lourdes.»

Y.C.

Un bâtisseur sportif

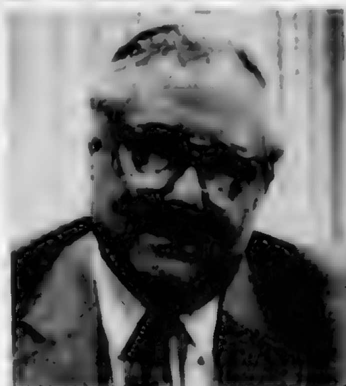
Laurent Desjardins au Temple de la renommée

L'ancien ministre provincial Laurent Desjardins fera son entrée au Temple de la renommée des sports du Manitoba le 3 novembre à titre de bâtisseur.

Avant de se signaler sur la scène politique de 1950 à 1987, le natif de Saint-Boniface a connu une carrière athlétique bien remplie à compter de la fin des années 30.

Surnommé Larry ou Lefty, Laurent Louis Desjardins a été lanceur et premier but au baseball, plaqueur au football avec les Blue Bombers et défenseur au hockey avec les Juniors et les Esquires de Saint-Boniface.

Après son retrait de la compétition active, Laurent Desjardins s'est changé en bâtisseur. Il a été président et directeur général des Canadiens Junior de Saint-Boniface qui étaient affiliés aux Canadiens de Montréal.



Archives La Liberté

Laurent Desjardins: avant d'être un mordu de la politique, il était un maniaque du sport.

Il a également été dépisteur pour Montréal et Boston, ainsi qu'entraîneur de football mineur.

A titre de ministre responsable du sport pendant près de dix ans, il a été le fer de lance de la mise sur pied de la Fondation des loteries de l'Ouest canadien, entraînant la création du concept des Jeux d'été de l'Ouest canadien.

Il a également travaillé avec le premier président de la Fédération manitobaine des sports afin de tracer la première politique de sport amateur dans la province.

Y.C.

Feu vert

Hourra pour la mijoteuse!

Voici quelques trucs pour diminuer la consommation d'énergie à la maison. D'abord, il ne faut pas oublier que les éléments chauffants consomment le plus d'énergie: le chauffe-eau, le four, la sécheuse à linge.

Le séchage du linge peut se faire à l'extérieur durant trois saisons et vous permettra de prendre de l'air. Les douches plus rapides et les bains moins remplis peuvent économiser l'énergie nécessaire à chauffer l'eau.

La mijoteuse est économique.

Evitez aussi de vous servir du four. Le guide d'Environnement Canada donne l'exemple suivant: un ragoût cuit au four pendant trois heures prend 3,5 fois plus d'énergie qu'un ragoût cuit dans une mijoteuse pendant dix heures. On peut aussi cuire ce ragoût en 12 minutes dans un autocuiseur.

Gens d'ici

Un fidèle lecteur

• Pendant les années qu'il travaillait au Québec pour le Canadien national à St-Luc, l'ingénieur en mécanique Claude Courchaine s'est gardé au courant des événements manitobains en lisant La Liberté.

De retour à Saint-Adolphe, il travaille maintenant aux ateliers du CN à Transcona. Claude nous a fait parvenir un souvenir de l'été "en Liberté": sa mère Gabrielle qu'il a finalement pu convaincre de rentrer dans la maison, mais non sans la dernière Liberté!

Gabrielle Courchaine en train de lire La Liberté sous le soleil de l'été dernier

• Adélina Roy, une résidante de Windsor Park, n'a pas repris la direction de la chorale de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens en septembre. Après environ 18 années au poste, l'enseignante à la retraite a décidé de laisser sa place à Germaine Manon

SOCIÉTÉ

Valentin Chatain, artisan ferblantier

Les coeurs d'étain de Valentin

D'Otterburne à Besançon, de Versailles à Saint-Boniface, Valentin Chatain a traversé le siècle. L'oeil pétillant, le débit rapide et la voix chaleureuse, il se souvient et raconte. «J'avais 20 ans et c'est comme si c'était hier.»

Une petite maison coquette à Saint-Vital, avec un grand gazon. Dans un coin du gazon, près de la ruelle, un minuscule atelier en bois. Le poêle ronfle, chargé à bloc. Par cette belle après-midi d'automne, Valentin Chatain est à l'ouvrage.

A l'aide d'une paire de pinces, il découpe rapidement un bout de tôle galvanisée. Des petites enclumes d'acier aux formes arrondies passent entre les machoires de l'étau, qui se serrent et se desserrent.

Des marteaux de toutes dimensions défilent entre les mains de l'habile artisan. L'atelier n'est pas gros, mais il est généreusement fourni, et chacun des outils occupe une place précise. Le bout de tôle a pris forme. C'est un seau à charbon miniature, de la taille d'un cendrier.

photo: Laurent Gimenez

Si les cendriers en tôle n'exige pas plus d'une vingtaine de minutes d'ouvrage, il en va tout autrement des petites charrues que Valentin Chatain fabrique également de ses mains. «J'en ai faites beaucoup et j'en ai promises beaucoup, surtout à des gens qui ont connu cette époque-là.»

Valentin Chatain saisit derrière lui deux bocaux en plastique. Le premier contient des dizaines de petites anses confectionnées à partir de cintres. Le second renferme des bouts de tôle déjà forgés qui figureront la poignée latérale du seau.

«Tiens, c'est pour toi. Celui-là aussi, le blanc. Et l'autre, en acier brillant. Tu fumes? Non? Alors pas la peine d'ajouter le petit reposoir pour les cigarettes.»

«Eh oui, j'en fais pour tout le monde. C'est un de mes amis, René André, qui me fournit la tôle. Lui, il a toutes les machines qu'il faut. Les voisins en ont tous, ils n'en veulent plus.»

«Si je me fais payer? Ah non, mon Dieu, non! Je ne veux pas avoir de trouble avec l'income tax! Je suis comme saint Côme et saint Damien, patrons des cordonniers. L'un faisait les lacets et l'autre les souliers. La tôle m'est donnée, je la donne. Pareil comme saint Côme et saint Damien.»

Galvanisée, laminée, brillante, lisse ou saillante, la tôle n'a plus de secrets pour Valentin Chatain, qui a débuté sa carrière de ferblantier à l'âge de 14 ans et demi chez Western Steel, au bout de la rue Desautels.

«On faisait toutes sortes de choses: des grands récipients pour l'eau, des cadres de porte, des auges à cochons et à vaches. A cette époque-là, l'acier, c'était l'avenir, le progrès.

photo: Laurent Gimenez

Trois seaux forgés par Valentin Chatain.

Les patrons nous disaient: vous verrez, l'acier va remplacer le bois dans tout. Evidemment, ils ne pouvaient pas deviner le succès du plastique!»

En 1933, le jeune Valentin reçoit une lettre du gouvernement français lui enjoignant de venir accomplir son service militaire dans la mère patrie.

«Monsieur Louis Labarre, un fermier chez qui je travaillais à ce moment-là, m'a dit: Mon petit Valentin, si tu veux faire un voyage aux frais de la princesse, c'est l'occasion! Et j'ai [illegible] conseil.»

Le petit Valentin s'est donc retrouvé soldat en France à une époque politiquement fort troublée. «Le 11 novembre 1934, on nous a fait venir à Paris pour la traditionnelle cérémonie de l'armistice (fin de la guerre de 1914-1918). Il y avait Pétain (alors ministre de la Guerre) et le président de la République, Albert Lebrun. J'avais 20 ans, mais tout est dans ma tête comme si c'était hier.»

«En France, je passais mes journées libres à visiter les églises et les musées. Il n'y a pas de fin en Europe pour visiter les musées. J'étais en relation avec mon oncle, qui habitait Versailles, un sergent de l'armée couvert de médailles. Mon petit Valentin», il m'a dit un jour, «ces deux étoiles me rapportent une pension tout les six mois. Les autres, c'est [illegible] de [illegible]»

[illegible]

[illegible]

Laurent GIMENEZ

T'es en parenté avec qui, toi?

Dominique Orize **Privé**, fille de Jean-Pierre Privé et Lise Champagne et petite soeur de Joël et Riel, née le 4 juin 1989

Les grands-parents de Dominique sont Gérard et Yvette (Tétrault) Privé de Saint-Boniface et Germain et Jeannine (Lavoie) Champagne de Saint-Boniface. Son parrain et sa marraine sont Yvette et Gérard Privé



Ville de Winnipeg

Comité municipal de Saint-Boniface et Saint-Vital
Assemblée annuelle pour le district

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle du District de Saint-Boniface et Saint-Vital aura lieu

Date: le mercredi 7 novembre 1990

Heure: 19h00

Lieu: Salle du Conseil
604, chemin St. Mary

Cette assemblée a pour objet l'élection des membres du Groupe consultatif des habitants qui aide le Comité municipal dans l'exercice de ses fonctions.

Tous les habitants du district sont invités à assister à cette assemblée et à participer à l'élection des membres du Groupe consultatif des habitants.

Les habitants qui ne peuvent assister à ladite assemblée mais qui désirent faire partie du Groupe consultatif des habitants sont priés de faire parvenir leur candidature par écrit au bureau de la secrétaire du Comité municipal du District au 604, chemin St. Mary , au moins deux jours avant l'assemblée.

Les conseillers du District seront présents à cette assemblée:

Conseillers	Quartier
D. Demare	Riel House
A. Golden	Glenlawn
P. Kaufmann	Seine Valley
E. Reese	Langevin
G. Selinger	Taché

Mme D. Timmins**, secrétaire du Comité municipal — **téléphone 986-5414.

Garderie de la communauté Taché

Une garderie de 40 places située à 15 minutes au sud-est de Winnipeg est à la recherche, avec urgence, d'un(e)

directeur (trice)

Le candidat sera responsable du fonctionnement du centre c'est-à-dire la surveillance du personnel, la programmation quotidienne, la liaison entre les parents et les bureaux gouvernementaux, et doit compléter les dossiers nécéssaires.

Exigences:
1. Certificat de TSE III avec un minimum d'un an d'expérience dans une garderie.
2. Doit avoir de bonnes habiletés interpersonnelles et d'organisation.
3. Doit possèder des qualités de chef et de motivation.
4. Doit parler couramment les deux langues officielles.

Aussi on recherche des animateurs (II et III).

Envoyer votre curriculum vitae au.



Tache Community Day Care — a/s C.P. 59, Lorette (Mb) R0A 0Y0



RCMP GRC

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba) R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

Titre du projet: D89374 - Relocalisation, érection et installation d'une roulotte simple à Pukatawagan, au Manitoba

Date et heure limites: le 8 novembre 1990 à 14h (heure locale)

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

Le Commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division «D»
Section de l'administration des biens
C.P. 5650 - 1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2

Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg et chez Southam Building Reports et Sanford Evans Communications, à Winnipeg.

Dépôt: 50$

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Kathy Lausman, maître de projets
(204) 983-8704

Directives: Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C. et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. B. Dale Henry, commissaire adjoint
Commandant
Division «D»

Canada

MANITOBA ARTS GAMING FUND

PROGRAMME A

Subventions à des projets

D'ORGANISATIONS ARTISTIQUES PROFESSIONNELLES DE D'ASSOCIATIONS ARTISTIQUE PROVINCIALES

le 1er décembre 1990

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le
Fonds manitobain de financement des arts par les jeux de hasard
93, avenue Lombard, pièce 525
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1
No. de téléphone 945-1447

Ce programme du Conseil des arts du Manitoba est financé par la Foundation manitobaine des loteries

ADMINISTRATEUR(TRICE) DE CENTRE DE SANTÉ

Un rôle clé, Un style de vie agréable

c'est ce que propose le Centre Médico Social de Salaberry, situé à St-Pierre-Jolys au Manitoba, pour son administrateur(trice). Notre hôpital et notre foyer de soins prolongés comptant chacun 16 lits offre un environnement idéal pour une carrière stimulante et intéressante. Notre village pittoresque, situé à seulement 40 kilomètres au sud de Winnipeg, procure un cadre rural idéal pour la vie à la campagne

Le(la) titulaire de ce poste clé (relevant directement du Conseil d'administration) dirigera les activités générales et assurera la gestion du Centre, y compris la participation à la planification des nouvelles installations prévues

La personne choisie possède au moins 3 années d'expérience récente en gestion d'un service de santé incluant des antécédents solides en planification, accréditation et services au patient. Une accréditation d'un programme reconnu d'administration de services de santé ou une inscription à un tel programme est requise. Vous devez avoir le sens de l'initiative et posséder prouvant vos aptitudes pour la gestion financière, les relations interpersonnelles et la direction. Le bilinguisme ainsi qu'une expérience en planification de construction sont souhaitables

St-Pierre-Jolys est une localité bilingue à 76 % (français/anglais) présentant chaque année la Cabane à Sucre, un événement unique dans l'Ouest canadien, ainsi que de nombreuses autres activités récréatives. De plus, la proximité de Winnipeg, un centre urbain important, offre toute une gamme d'activités culturelles, éducatives et récréatives

En échange de vos compétences, nous offrons un salaire concurrentiel, un programme complet d'avantages sociaux ainsi que l'occasion de jouer un rôle primordial au sein d'un centre de santé en pleine croissance. Pour un examen confidentiel de votre candidature, veuillez présenter une demande d'emploi écrite décrivant en détails votre éducation et votre expérience au

Président du Conseil d'administration
Centre Médico Social de Salaberry
Boite postale 320
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

avant le 15 novembre 1990

La Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche

d'un professeur

[illegible] troisième année à l'école Viscount Alexander. Le poste débutera le 4 février 1991 au 30 juin 1991.

L'école Viscount Alexander offre le programme d'immersion française aux élèves de Fort Garry au niveau de la 3e à la 6e année.

[illegible]

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec

M. Jean Beaumont
Sous-directeur général adjoint,
Division scolaire de Fort Garry # 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6

(204) 453-4608

La Réserve : l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

[illegible]

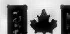


FORCES ARMÉES CANADIENNES

CRTC — Décision

Canadä

Décision 90-1063. **CHUM Limited,** Winnipeg (Man.). REFUSÉ — Réduction de 900 à 800 du nombre de pièces musicales distinctes diffusées chaque semaine pour CHIQ-FM Winnipeg. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la *Gazette du Canada*, Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Division scolaire de Fort Garry n° 5

est à la recherche

1) **d'un professeur bilingue** pour enseigner la maternelle à l'école Saint-Avila. Le poste débutera le 8 janvier 1991 au 30 juin 1991.

   Le professeur doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion.

2) **d'un professeur bilingue** pour enseigner la 3e année à l'école Viscount Alexander. Le poste débutera le 4 février 1991 au 30 juin 1991.

   L'école Viscount Alexander offre le programme d'immersion française aux élèves de Fort Garry au niveau de la 3e année à la 6e année.

   Le professeur doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion. Le professeur enseignera toutes les matières à l'exception de la musique et l'éducation physique.

3) **de professeurs bilingues** pour faire de la suppléance dans ses écoles d'immersion française et dans son programme de français de base pour l'année scolaire 1990-1991.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Sous-directeur général adjoint
Programmes français
La Division scolaire de Fort Garry n° 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6

Téléphone: (204) 453-4608



Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description juridique	Endroit	Approximatif Superf. totale	Approximatif Superf. cultivée	Autres
3413992	1/2 S SL 9, 10 11, 12 de 1/2 N 8-11-4 O1	Oakville	80	80	Aucun bâtiment
*1119413	Parcelles 34 OTM	Selkirk	43,8	43,8	Aucun bâtiment
	35		50,6	50,6	
	37		78,2	78,2	*
	38/39		63	63	*
	40/41/42/43 — Toutes de la paroisse St. Clements comme décrit		257,8	254,3	*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	

* [illegible]

CONDITIONS

1. [illegible]
2. [illegible] la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra [illegible] à 10 % du prix d'achat.
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible] le 9 novembre 1990

[illegible]

Société du crédit agricole
À l'attention de John Penner
[illegible]

Offre d'emploi

La Commission nationale des parents francophones

est à la recherche d'une

secrétaire-réceptionniste

Exigences:

- bonne connaissance du logiciel de traitement de texte Word Perfect 5.0
- bonne connaissance de la langue française
- disposé à travailler à des horaires variables.

Il s'agit d'un poste à temps partiel de 20 heures par semaine.

Entrée en fonctions: aussitôt que possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au:



Directeur général
Commission nationale des parents francophones
200A - 170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Téléphone: 231-1371



Agriculture Canada — **PFRA — ARAP**

APPEL D'OFFRES

PÂTURAGE COMMUNAUTAIRE NARCISSE
CONTRAT N° 105
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATIONS
BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le jeudi 15 novembre 1990 pour la construction d'un agrandissement de 22,3 m³ et pour la rénovation du bâtiment existant dans le pâturage communautaire Narcisse situé à environ 1,5 km à l'est de Narcisse (Manitoba).

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants

1. ARAP, Service de la Conservation, Immeuble Motherwell, 2e étage, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan)
2. ARAP, Service de la Conservation, 244, 10e rue, Brandon (Manitoba)
3. ARAP, Service de la Conservation, Pièce 317, 321, rue Main nord, Dauphin (Manitoba)
4. Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg

La documentation relative aux offres est disponible auprès de

l'Agent préposé aux contrats
Service de la Conservation
Immeuble Motherwell
2e étage, 1901, av. Victoria
Régina (Saskatchewan)
S4P 0R5
Tél.: (306) 780-5163
ou (306) 780-6258

[illegible] présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP [illegible] d'une garantie et remplis selon les critères établis [illegible] documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé [illegible] de se procurer la documentation auprès de l'Agent préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi [illegible] des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées

A. F. Lukey
Directeur
Service du développement

Canadä

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La Caisse populaire prépare son 50e

La Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste ne tiendra pas son assemblée annuelle au mois de novembre pour une bonne raison.

L'assemblée aura plutôt lieu le 29 janvier 1991, date du 50e anniversaire de la signature de la charte de la Caisse populaire.

Les célébrations se limiteront pour l'instant à un vin et fromage, indique le directeur Paul Gilmore. Un banquet aura lieu plus tard en avril.

Y.C.

Traducteur-réviseur

Poste à durée déterminée:
du 31 décembre 1990
au 31 mars 1991

Le gouvernement du Manitoba est à la recherche d'une personne compétente pouvant traduire et réviser des textes traitant des sujets les plus divers. La traduction se fait de l'anglais au français et elle comprend la recherche terminologique et la confection de lexiques. La révision, également de l'anglais au français, permettra au candidat retenu de former les nouveaux traducteurs ou d'aider les traducteurs plus expérimentés à se perfectionner. Le traducteur-réviseur devra être capable de travailler de façon autonome. Le présent concours pourra servir à dresser une liste d'admissibilité qui demeurera en vigueur six mois après les entrevues de sélection.

Connaissance approfondie de l'anglais et du français, excellente capacité de rédaction, aptitude à faire des recherches, esprit analytique, études universitaires, expérience en traduction, révision ou dans un domaine connexe, esprit critique constructif. Tous les candidats devront passer une épreuve écrite. On tiendra compte du Programme d'action positive dans les critères de sélection.

Échelle de salaire:
[illegible] à 51 651$

N° de concours: [illegible]

Date de clôture:
le 21 novembre 1990

Envoyez votre demande par écrit au:

Service des ressources humaines
Ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs
177, avenue Lombard
Bureau 206
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0W5

Recyclez ce journal!

La Réserve: l'aventure à temps partiel

[illegible]

Relevez un [illegible] programme de la [illegible] emplois à temps [illegible]

[illegible] maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

[illegible]



FORCES
ARMÉES
CANADIENNES

Le Conseil jeunesse provincial

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) de projets
(temps plein)

Fonctions:

- coordonner les activités de l'Association des conseils étudiants (ACE)
- organiser les activités de rassemblement
- assurer un lien avec les jeunes des écoles secondaires franco-manitobaines

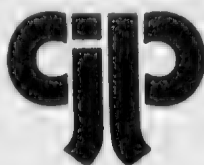
Exigences:

- facilité de communiquer avec des jeunes
- bon sens de l'organisation
- créativité et imagination
- bonne connaissance du français et de l'anglais

Salaire: à négocier

Entrée en fonctions: le 1er février 1991

Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 16 novembre 1990** à:



Alain Boucher
Directeur général
Conseil jeunesse provincial
116 - 383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

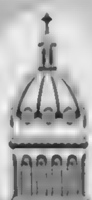
CRTC **Avis public** Canadä

Avis public CRTC 1990-96. **Appel de demandes de licences d'entreprises de télédistribution et de distribution multipoint en vue d'étendre le service à des localités non autorisées à l'intérieur des périmètres de rayonnement des classes A et B des stations de télédiffusion offrant un troisième service de télévision canadien.** Le Conseil annonce qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion visant l'exploitation d'entreprises de télédistribution ou de systèmes de distribution mulitpoint (SDM) ainsi que des demandes de modification des zones de desserte d'entreprises de réception de radiodiffusion en place, de manière à étendre le service par abonnement au moyen du câble ou du SDM à des endroits non autorisés à l'intérieur des périmètres de rayonnement des classes A et B des stations de télédiffusion qui offrent un troisième service de télévision canadien. Toute personne intéressée à soumettre une demande est tenue de déposer sa demande auprès du Conseil au plus tard le 31 janvier 1991. La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qc) H2Z 1X4. Pièce 1380, 800, rue Burrard, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (N.-É.) B3J 2A8. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant **le 31 janvier 1991.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313, Fax: (819) 994-0218, ou aux bureaux régionaux de Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997, Winnipeg (204) 983-6306.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---



Offre d'emploi

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour un poste de

aide-concierge

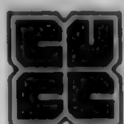
Les tâches particulières seront discutées lors de l'entrevue.

Salaire: selon la convention collective

Entrée en fonctions: vers le 15 novembre

Veuillez faire parvenir votre demande, ainsi que votre curriculum vitae, **avant le mardi 13 novembre 1990** à:

Roger Dupasquier
Directeur des services de soutien
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description juridique	Endroit	Approximation Acres totaux	Acres cultivés	Autres
1115426	L.R. 202-205 Paroisse de Baie-St-Paul	Marquette	556	550	Maison, garage attenant, 8 silos à grains
2419328	NE 12-40-26 O1 NE 9-39-25 O1 SO 19-40-25 O1 1/2 O SE 15-39-25 O1	Birch River	160 158 142 78	160 158 142 78	Aucun bâtiment
2717569	NE 25-11-24 O1	Lenore	160	145	Aucun bâtiment

CONDITIONS :

1. Inspection des bâtiments sur rendez-vous seulement.
2. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt par chèque visé équivalant à 10 % du prix d'achat.
3. La Société ne s'engage à accepter ni l'offre la plus haute, ni aucune des offres.
4. Sauf erreurs ou omissions.
5. La date limite de réception des offres est **le 22 novembre 1990.**

Vous pouvez obtenir les formules d'offre d'achat et les renseignements concernant la ferme et le financement auprès du bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir vos offres à:

Société du crédit agricole
À l'attention de John Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4

SABOURIN LAKE AIRWAYS LIMITED
AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

no 90763 au rôle
90764
Dossier no M4205-S3-3 (0283)
M4205-S3-1 (0283)

Aux termes de la licence no 900138, la licenciée est autorisée d'exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Red Lake/Cochenour, Pickle Lake, Kingfisher Lake, Wunnummin Lake, Big Trout Lake et Sandy Lake (Ontario); et Garden Hill (Island Lake), Red Sucker Lake, St. Theresa Point et Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

Aux termes de la licence n° 880465, la licenciée est autorisée d'exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Sandy Lake, Red Lake, Deer Lake, Cat Lake, Sachigo Lake, Cochenour, Pikangikum, Muskrat Dam, Poplar Hill, Round Lake (Weagamow Lake), Bearskin Lake, North Spirit Lake, Sioux Lookout et Thunder Bay (Ontario) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

Par la décision n° 384-A-1990, l'Office a accordé une demande de Sabourin Lake Airways Limited en vue de modifier la licence n° [illegible]

1) en y ajoutant l'autorisation d'utiliser également des aéronefs à voilure fixe du groupe D; et
2) en y ajoutant l'autorisation de desservir également les points Little Grand Rapids (Manitoba); Fort Severn, Lansdowne House, Fort Hope, Ogoki Post, Wapekeka (Angling Lake), Kasabonika Reserve, Webequie Settlement et Pickle Lake (Ontario)

La licenciée demande maintenant à l'Office national des transports [illegible]

1) de modifier la licence n° 900138 afin d'utiliser également des aéronefs à voilure fixe du groupe D; et
2) de [illegible] licence de la classe 3, celle étant [illegible]

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans [illegible] L'intervention doit être déposée auprès [illegible] plus tard **le 7 décembre 1990.** Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la [illegible] signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du [illegible] mains propres, par courrier [illegible] l'Office national des transports du Canada [illegible]

L'Office [illegible] instructions pour le dépôt d'une intervention. [illegible] renseignements, téléphonez à M. J. Dionne au (819) 953-8961 ou R. Primeau au (819) 953-8940.

Nécrologies

ANTONIO ROY, père

Paisiblement, entouré de sa famille à l'hôpital De Salaberry, Antonio Roy père est allé vers son Père céleste, le 28 octobre. Il aurait eu 92 ans le 5 décembre.

Il laisse dans l'espérance de le rejoindre un jour son épouse Marie-Louise; ses filles: Thérèse, Rose, Jeanne et Cécile; ses gendres: Marcel, Arthur, Benoit; ses garçons: Charles-Auguste, Dominique, Rosaire, Richard, Antonio fils, Germain, Louis; ses brus: Élisa, Simone, Denise et son mari Hervé, Irène, Alice, Anne-Marie, Pauline, Dolorès, Laurette; ses soeurs: Rose de Lima, Yvonne, Alberta, Marie-Ange; et un frère Émile; nombreux neveux et nièces. Aussi [illegible] petits-enfants, 95 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Il fut précédé [illegible] vers le Père par [illegible] Alma, ses fils: Joseph, Maurice, Raymond, Jean-Baptiste; son gendre Len; et un ami Eugène.

La famille désire exprimer sa gratitude aux médecins, gardes-malades et personnel de l'hôpital De Salaberry pour leurs soins donnés avec tendresse ainsi que l'abbé Maurice Deniset-Bernier pour avoir été le signe visible de l'amour de Dieu le Père pour son âme et toute sa personne.

La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé Maurice Deniset-Bernier à 14h30, le mardi 30 octobre en l'église de Saint-Pierre. L'inhumation au cimetière d'Otterburne.

«Oui, le Seigneur est mon berger, tu ne manqueras maintenant de rien. Car Il t'a vraiment appelé par ton nom, Antonio!»

Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, 233-4949.

La Division scolaire de Norwood no 8

recherche

un professeur

à demi temps pour la 3e année programme d'immersion. Les candidats doivent être certifiés.

Veuillez faire parvenir votre demande avant le 15 novembre 1990 à:

La Directrice
École H. L. Softley
52, avenue Birchdale
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1R9



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour

[illegible] mont 84, bfc Winnipeg (Manitoba).

La date limite de réception des soumissions est **le mercredi 28 novembre 1990**.

[illegible]

Référence: [illegible]

Canadä

Vous voulez [illegible] un rendez-vous culturel ? Téléphonez-nous au 237-[illegible]

Nécrologies

HÉLÈNE ÉLISABETH LEMOINE

À la suite d'une crise cardiaque survenue le dimanche 21 octobre 1990, Hélène rendit l'âme après vingt-quatre heures de souffrances intenses, à l'Hôpital général de Saint-Boniface, où elle avait été hospitalisée depuis le 15 juillet dernier.

Hélène, l'aînée d'une famille de treize enfants, née d'Albéric Lemoine et Léa Toupin, est née à Sainte-Agathe (Manitoba) le 25 septembre 1903. Elle avait dû sacrifier la poursuite de ses études après sa neuvième année, afin de venir en aide à sa mère pour remplir la tâche auprès de ses frères et soeurs.

D'une habileté remarquable, elle rendit également d'innombrables services dans son entourage par ses talents pour la couture et le tricot. Combien de parents, de neveux, de nièces et d'amis ont bénéficié de ses «chefs-d'oeuvres»...

Célibataire par choix, chrétienne de foi profonde, elle a aussi fait preuve d'une grande générosité, de jovialité bien connue, de sollicitude pour tous, qui lui ont valu le nom chaleureux de «ma tante Hélène» de tous et chacun...

Outre ses services incalculables aux siens et aux amis, elle s'est donnée pendant vingt ans comme organiste dans sa paroisse natale de Sainte-Agathe.

Depuis 1950 jusqu'à sa retraite, elle était employée de la compagnie T. Eaton, comme couturière dans le département d'altérations, où elle a encore rendu de nombreux services.

Hélène laisse pour chérir sa mémoire une soeur, Alice et son époux, Lucien Beaudette; un beau-frère Joseph Dumesnil, de Sainte-Agathe; quatre belles-soeurs: Jeanne et Stella d'Edmonton, Lucienne Lamy, de Sainte-Anne, Thérèse, de Saint-Boniface; ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Elle a été précédée dans la tombe par son père et sa mère; quatre frères décédés en bas âge; quatre autres frères: Georges, Antonio, Benoit et Edmond; trois soeurs: Philomène Dorge, Louise-Anna Brémault et Irène Dumesnil; trois neveux: Camille et Gérard Dorge et Denis Lemoine.

Les prières et le visionnement ont eu lieu le mercredi soir 24 octobre en la chapelle du Salon mortuaire Desjardins. Le père Gérald Labossière, o.m.i. a récité les prières et touché nos coeurs par ses paroles compatissantes. Nicole Brémault, nièce d'Hélène, a exécuté avec beaucoup d'âme un «Notre Père» qu'elle avait conservé depuis sa jeunesse et l'Ave Maria de Gounod-Bach. S[r] Agathe Dorge, s.n.j.m., touchait l'orgue. Victor Dumesnil, neveu, prononça ensuite avec profonde émotion, l'éloge de notre chère défunte, «ma tante Hélène».

La messe de la Résurrection a été célébrée le jeudi 25 octobre, en l'église du Précieux-Sang, où Hélène avait été paroissienne jusqu'à son décès. L'abbé Marcel Carrière était le célébrant, assisté du Père Émilien Dorge, o.m.i., cousin et ami de la famille, ainsi que du Père Dupont, p.b.a. de la Maison des Pères Blancs de Saint-Boniface.

Servaient à l'autel, deux nièces, Johanne Labelle et Michèle Lund. Chris Wieringa, filleul de la défunte, fit la lecture de l'épître en anglais. Thérèse Baudry, filleule d'Hélène fit la lecture des prières universelles. Trois nièces: Thérèse Baudry, Laurette Dirks, Léonie Emond firent la quête. Lorraine Dorge, cousine et représentante de la Résidence Catherine-Aurélie, ainsi que S[r] Marguerite Lemoine, cousine et représentante des Soeurs des s.n.j.m. assistèrent à la distribution de la communion.

Les huit porteurs représentant les frères et soeurs de la famille d'Hélène étaient: Gerry Balcaen, Roger Brémault, Henri Désautels, Ronald Dorge, Victor Dumesnil, Noël Emond, Émile Lemoine, Jean-Paul Lemoine.

La chorale de la paroisse sous la direction de S[r] Antoinette Servant, s.s.c., nous a émus par son chant superbe. Les solistes ont exécuté cantiques et psaumes avec beaucoup d'âme: Gaston Brémault, neveu, le chant du rite de la lumière; Henriette Lamoureux, amie, le psaume; Marie Duhamel, amie intime d'Hélène, le cantique «Tu t'en vas dans la maison du Père»; et S[r] Servant, le cantique «Entre tes mains». Un cantique anglais, «How Great Thou Art» avait été choisi pour la sortie. S[r] Agathe Dorge s.j.m. touchait l'orgue.

À l'issue de la messe le cortège funéraire se dirigea vers Sainte-Agathe où la défunte fut entrée dans l'église paroissiale pour une cérémonie de prières par l'abbé Gérard Lévêque, curé, de chants par Gaston Brémault, et de visionnement. Irène Lemoine, nièce, touchait l'orgue. Eugène Lemoine portait la Croix, accompagné par les deux acolytes, Éric Vermette et Ronald Dumesnil, arrière-neveux.

L'inhumation dans le cimetière local suivit. De nombreux neveux, nièces, parents et amis se rendirent ensuite à la salle de la Légion pour partager ce deuil avec «ma tante Alice» et son époux, tout en dégustant un délicieux goûter.

Remerciements

Alice et son époux Lucien désirent remercier très profondément tous ceux et celles qui ont visité notre «ma tante Hélène» durant son séjour à l'hôpital. Ils désirent également remercier de tout coeur tous ceux et celles qui ont exprimé leur sympathie en assistant aux prières, aux funérailles; pour les offrandes de messes, les cartes, les fleurs, les dons à la Fondation de recherche (de Coeur) de l'hôpital de Saint-Boniface, 409, av. Taché, Winnipeg R2H 9Z9.

Sincère reconnaissance aux abbés Marcel Carrière et Gérard Lévêque, aux Pères Dorge et Dupont, aux huit porteurs, aux lecteurs, aux servantes, aux huissiers, à chacun et chacune qui ont rempli avec générosité la fonction désignée.

Un merci spécial au Père Desjardins, o.m.i., qui s'est rendu au cours de la nuit au chevet d'Hélène pour lui administrer le sacrement des malades, ainsi qu'à l'abbé Roland [illegible] qui est venu [illegible] dans la nuit, [illegible] les prières et les bénédictions pour notre chère défunte.

Aux médecins et au personnel de l'unité 2E de l'hôpital de Saint-Boniface, à S[r] Rose Bouchard, à [illegible], directeur des activités, à vous tous et toutes un très cordial merci. À [illegible] M. Huot, qui a été le médecin d'Hélène pendant quarante ans, qu'elle a beaucoup apprécié, un merci tout spécial.

Aux dames de Sainte-Agathe pour le délicieux goûter, à tous les neveux et nièces si dévoués et si généreux, notre vive et sincère reconnaissance.

Au Salon mortuaire Desjardins à qui la direction des funérailles avait été confiée, spécialement à Denis Marcoux et Philippe Lavack, nous exprimons notre sincère gratitude.

LUCIEN BARIL

Soudainement le dimanche 21 octobre 1990, Lucien Baril est décédé à l'âge de 65 ans, époux bien-aimé d'Alice (née Marion).

Il laisse à sa douce mémoire 8 enfants et 18 petits-enfants: Roger, Ginette et Dominic de Calgary; Lorraine Racine (Émile), Marc, Roxanne, Joanne, Monique et Patrick de Saint-Malo; Lynne Beaudette (Gérald), Rossel, Stephen et Brigitte de Saint-Jean-Baptiste; René et Carol, Jeremy, Sean et Amber de Winnipeg; Lucette Sabourin (Sylvio), Patrick, Joey, Monica et Derrick de Saint-Jean-Baptiste; Michel et Cindy, Jordon de Winnipeg; Richard et amie Louise, Denis et amie Vanessa tous de Winnipeg; ainsi que sa soeur Lucille Demers (George) de Haywood. Précédé par ses parents Alexandre et Blanche et sa soeur et beau-frère, Germaine et Philippe Bérard.

Lucien avait une grande fierté pour le travail de sa terre qui était toujours fait à la perfection. Il était très dévoué dans les activités communautaires et sportives. Il était membre assidu des Chevaliers de Colomb, ainsi qu'à différents comités de la Caisse populaire. Lucien jouissait beaucoup de la vie familiale autant que sa vie de loisir avec ses amis.

Les prières ont été récitées le mardi 23 octobre 1990 à 19h30 au Salon mortuaire Welbe à Morris. La messe de la Résurrection a été célébrée le 24 octobre 1990 à 14h30 à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste, avec l'abbé Pierre Gagné célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à cette adresse: St. Boniface Heart and Stroke Foundation, 409 Taché, St. Boniface (Manitoba) R2H 9Z9.

La famille désire remercier bien sincèrement les gens qui ont assisté aux premiers soins. Merci aussi D[r] Pacin et le personnel à l'hôpital de Morris. Un gros merci à la parenté et aux amis pour leur soutien pendant cette période douloureuse. Nous sommes très reconnaissants envers l'abbé Pierre Gagné et les religieuses s.n.j.m. pour leur confort spirituel.

Nous resterons unis avec toi cher Papa et Grand-papa par la pensée et par la prière. [illegible]

La famille Baril

FRÈRE ALCIDE GAGNON, o.m.i.

Un enfant comme les autres

Le frère Alcide Gagnon n'est plus. Tout comme ses confrères avant lui, il a passé en faisant le bien. Sans bruit, sans éclat, il est parti tout comme il était venu.

Alcide nous est venu de la Beauce (Québec), pays de verdure, de fleurs, ainsi que de vocations religieuses et sacerdotales. C'est ainsi qu'il trouvera dans sa propre famille la source féconde de la prière, de la fidélité au devoir et le sens des valeurs morales. Né dans une période où les études supérieures n'étaient pas pour tout le monde, il se donnera aux travaux manuels à un âge relativement jeune. Bien que marqué d'une santé plutôt fragile, il se consacrera entièrement à son travail comme toute sa vie en fera la preuve.

Comme il fut connu

C'est bien ainsi que nous l'avons connu, nous ses frères en communauté. Horticulteur de métier, il acceptera de se donner à de multiples travaux selon les besoins des personnes et du milieu de la mission. Il débute à la Pointe Bleue, au Québec, pour passer par la suite à la province oblate du Manitoba-Saskatchewan.

Horticulteur, aviculteur, homme à tout faire, oui; mais plus encore l'homme d'une vie religieuse profonde et toujours fidèle. Il s'est fait petit devant Dieu et devant ses frères, Alcide est ce genre de types qui entrent spontanément dans le surnaturel. Toutes ses lettres en font foi: réponses aux obédiences données, permissions requises à l'occasion de voyages, ou encore soins de santé qui s'imposent. Toujours présent aux prières communautaires, il va et vient avec la régularité de l'horloge. Son paradis vaut bien celui de l'autre: la vie de communauté et son travail.

Alcide fut un témoin authentique de la simplicité et de l'humilité de l'Évangile. [illegible]

Il s'en est allé

[illegible]

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 3 novembre

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**

7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**

7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**

8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Transformeurs**

8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
Télé-M **G.I. Joe**

9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**

9h30 CBWFT **La bande à Picsou**

10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **Souris noire**
Télé-M **Magazine Montréal**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Ciné week-end: Deux nigauds à la légion étrangère**

11h30 CBWFT **La semaine à l'Assemblée nationale**

12h00 CBWFT **Cinéma: Au bout du chemin**

12h12 TV-5 **Euroflash**

12h15 TV-5 **Les héros du samedi**

12h30 Télé-M **Ciné week-end: Annie**

13h15 TV-5 **C'est la vie**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h15 TV-5 **Temps présent**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **La belle vie**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Alf**
TV-5 **Ramdam**

16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Faune nordique II**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **Le temps de vivre**

17h10 CBWFT **Virages**

17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**

17h50 TV-5 **Euromag**

18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Thalassa**

19h00 CBWFT **Hockey: Les Canadiens de Montréal affrontent les Red Wings de Détroit**
Télé-M **Ciné-extra: Big**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**

19h27 TV-5 **Euroflash**

19h30 TV-5 **Sacrée soirée**

21h00 Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Jeune cinéma**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Télé-sélection: Festival Pierre Richard: On aura tout vu**
TV-5 **Musique classique**

22h20 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Ciné-Lune: Psycho III**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h15 TV-5 **Sacrée soirée**

0h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

0h45 TV-5 **Jeune cinéma**

0h50 Télé-M **Les sports**

1h50 TV-5 **Musique classique**

2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 4 novembre

7h00 Télé-M **Vision mondiale**

7h30 CBWFT **Déclic**

7h35 CBWFT **Misha**

8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Le monde à venir**

8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**
Télé-M **Punkie**

9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**
Télé-M **Justice pour tous**

9h30 CBWFT **La bande à Ovide**
Télé-M **Sans détour**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur:** Messe célébrée en la paroisse Ste-Rose de Beauce par Patrice Vallée, ptre
Télé-M **En toute amitié**

10h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Ciné week-end: Bonjour les vacances**

12h00 CBWFT **Visions du monde**

12h12 TV-5 **Euroflash**

12h15 TV-5 **Flash Varicelle**

12h45 TV-5 **Le petit journal**

13h00 CBWFT **Convergence**
Télé-M **Ciné week-end: Le kid de la plage**

13h15 TV-5 **Scully rencontre**

13h30 CBWFT **Autosport Molson**

13h45 TV-5 **Sans détour**

14h15 TV-5 **Gros méchant show**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Le coeur de la marionnette**
Télé-M **Batman**

16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Le décompte vidéo star**
TV-5 **Rédacteurs en chef**

16h30 Télé-M **Nature enjeu**
TV-5 **Génies en herbe international**

17h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **L'école des fans**

17h30 Télé-M **Docteur Doogie**

17h50 TV-5 **Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir dimanche**
Télé-M **Rira bien**
TV-5 **7 sur 7**

18h30 Télé-M **Ferland Nadeau en direct**

18h50 CBWFT **Le téléjournal**

19h00 CBWFT **Star d'un soir**
TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**

19h27 TV-5 **Euroflash**

19h30 TV-5 **Caractères: Coups de coeur**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
Télé-M **Cinéma: Le prédateur**

20h50 TV-5 **Le monde du cinéma**

21h00 CBWFT **Les beaux dimanches**

21h45 TV-5 **Sentiers du monde**

22h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 CBWFT **Les élections municipales**
Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Vision mondiale**

22h45 CBWFT **Scully rencontre**

22h50 TV-5 **Journal télévisé de A2**

23h25 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h30 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

23h35 TV-5 **Caractères**

23h45 CBWFT **La politique provinciale**

23h50 Télé-M **Les sports**

23h55 CBWFT **Ciné-club: Le testament d'un poète juif assassiné**

0h55 TV-5 **Le monde du cinéma**

[illegible] TV-5 **Sentiers du monde**

2h55 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 5 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Maritimes en direct**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Rendez-moi ma liberté**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **Euroflash**

14h15 TV-5 **A comme artiste III**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Entre partis**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Montagne**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **La main de Staline**

18h30 CBWFT **Plus**

19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

19h27 TV-5 **Euroflash**

19h30 TV-5 **Une valse a 20 ans**

20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Notre communauté a dix ans**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Viva**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Dallas**

22h27 Télé-M **La météo**

22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

22h50 Télé-M **Miami**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h15 TV-5 **Une valse a 20 ans**

23h50 Télé-M **La croisière s'amuse**

0h05 CBWFT **Cinéma: Mussolini dans l'intimité (4e de 7)**

0h45 TV-5 **Notre communauté a 10 ans**

0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

1h15 TV-5 **Viva**

1h17 Télé-M **Météo**

1h20 Télé-M **Les sports**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 6 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Manigances**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le feu sacré**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **Euroflash**

14h15 TV-5 **Transitions**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Québec Inc.**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**

16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Allemagne Allemagnes**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Chambres en ville**

19h00 CBWFT **La cour en direct**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

19h27 TV-5 **Euroflash**

19h30 CBWFT **Le grand remous**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Tous à la une**

20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h20 TV-5 **Faut pas rêver**

21h25 CBWFT **Le point**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Metropolis**

22h15 TV-5 **Carabine**

22h27 Télé-M **La météo**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h40 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

22h50 Télé-M **Ciné-lune: Le grand coup**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h25 TV-5 **Tous à la une**

0h05 CBWFT **Cinéma: Le matou (5e de 6)**

0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

1h15 TV-5 **Faut pas rêver**

1h17 Télé-M **Météo**

1h20 Télé-M **Les sports**

2h10 TV-5 **Carabine**

2h35 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 7 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Musicolore**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Les enfants de la faim**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **Euroflash**

14h15 TV-5 **Gros méchant show**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**

16h30 CBWFT **Zorro**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h30 CBWFT **Smac**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Temps présent**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Hockey: Le[illegible] de Montréal affrontent les [illegible] de Boston**

19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

19h27 TV-5 **Euroflash**

19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **Petit écran grand roman**

20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**

21h15 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

21h16 Télé-M **L'après-match**

21h25 CBWFT **Le Point**

21h45 TV-5 **Mon oeil**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Enjeux**

22h27 Télé-M **La météo**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h35 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

22h50 Télé-M **Ciné-lune: Que le spectacle commence**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h20 TV-5 **Petit écran grand roman**

0h05 CBWFT **Cinéma: La petite allumeuse**

1h05 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

1h20 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

1h35 TV-5 **Mon oeil**

1h47 Télé-M **Météo**

1h50 Télé-M **Les sports**

2h30 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 8 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Les mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Tête première**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Pour que l'amour ne meurt**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Les artisans d'une époque**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Qui c'est ce garçon?** (1re de 6)
Télé-M **Claire Lamarche**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Noctua**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **30 ans, pour vous avant tout à CBWFT**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Carnets de route**
18h30 CBWFT **Plus**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 CBWFT **Super sans plomb**
TV-5 **Étoile palace**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **La santé du monde**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Chefs-d'oeuvres en péril**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Noctua**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
TV-5 **Montagne**
22h05 CBWFT **La loi de Los Angeles**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: La malédiction finale**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Étoile palace**
0h05 CBWFT **Cinéma: L'Hôtel New Hampshire**
0h45 TV-5 **Chefs d'oeuvre en péril**
0h50 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h15 TV-5 **Noctua**
1h17 Télé-M **Météo**
1h20 Télé-M **Les sports**
1h45 TV-5 **Montagne**
2h15 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 9 novembre

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Signé Cat's Eyes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Bouffée de santé**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Harry et compagnie**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Qui c'est ce garçon** (2e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **Euromag**
18h00 CBWFT **Francofolies**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **C'est à voir**
18h30 CBWFT **Les Grands films: Tuer n'est pas jouer**
Télé-M **9 - 1 - 1**
19h00 Télé-M **C'est votre histoire**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
19h27 TV-5 **Euroflash**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **Téléobjectif: Asparate et tous les enfants du monde**
20h00 Télé-M **La vie en couleur**
20h30 TV-5 **Du côté de chez Fred**
21h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Hotel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **L'homme de terre**
22h05 CBWFT **L'heure G**
22h27 Télé-M **La météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h40 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
22h50 Télé-M **Ciné-lune: Conan, le barbare**
23h05 CBWFT **Cinéma: Beauté fatale**
23h25 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 TV-5 **Du côté de chez Fred**
1h20 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
1h25 TV-5 **Hotel**
1h47 Télé-M **Météo**
1h50 Télé-M **Les sports**
1h55 TV-5 **L'homme de terre**
2h35 TV-5 **Radio France Internationale**

SAINTE-ANNE

Trois nouveaux lots en perspective

Deux terrains d'une dizaine d'acres en tout, situés à l'extrême est du village, vont être déclarés «zone résidentielle» afin de permettre au propriétaire, Clément Chaput, de les diviser en trois lots à bâtir.

WINNIPEG

Un exposé sur les sources généalogiques

Un exposé des sources généalogiques disponibles aux Archives provinciales du Manitoba sera donné à l'immeuble des Archives provinciales, 200, rue Vaughan, Winnipeg, le samedi 10 novembre, de 13 h à 16 h.

On peut s'inscrire à cet atelier en appelant la Bibliothèque de Saint-Boniface au 986-4331. Le nombre de participants est limité

Ciné-télé du 3 au 9 nov. 1990

Samedi 3 nov.

11h00 Télé-M **Deux nigauds à la légion étrangère**
Am. 1950. Comédie de C. Lamont avec Bud Abbott, Lou Costello et Patricia Medina. Engagés par méprise dans la légion étrangère, deux maladroits accomplissent de hauts faits.

12h00 CBWFT **Au bout du chemin**
I./suéd. 1989. Drame réalisé par Colin Nutley. Avec Melunda Innaman, Alexander Goodman et Kate Buffery. Une jeune suédoise vient à Londre pour s'occuper d'un garçon de 12 ans. Après avoir difficilement gagné la confiance de ce dernier, elle entre en conflit avec la mère.

12h30 Télé-M **Annie**
Am. 1982. Comédie musicale avec Aileen Quinn et Albert Finney. Pour populariser son image, un milliardaire accueille pour une semaine une orpheline dans sa maison princière

19h00 Télé-M **Big**
Am. 1988. Comédie fantaisiste de P. Marshall avec Tom Hanks, Elizabeth Perkins et Jared Rushton. Après avoir formulé un voeu devant une machine à souhaits de fête foraine, un jeune garçon se retrouve transformé en un homme de trente ans.

22h05 CBWFT **On aura tout vu**
Fr. 1976. Comédie réalisée par Georges Lautner. Avec Pierre Richard, Miou-Miou et Jean-Pierre Marielle. Deux amis ont écrit un scénario qui est accepté par un producteur à condition d'en tirer un film porno.

22h30 Télé-M **Psycho III**
Am. 1986. Drame policier réalisé et interprété par Anthony Perkins avec Diana Scarwid et Roberta Maxwell. Après avoir été incarcéré pendant vingt ans, un homme rouvre un motel et croit reconnaître, dans sa première cliente, une de ses victimes d'autrefois.

Dimanche 4 nov.

11h00 Télé-M **Bonjour les vacances**
Am. 1983. Comédie de H. Ramis avec Chevy Chase, Beverly d'Angelo et Anthony Michael Hall. Les tribulations d'une famille de Chicago en route pour la Californie.

13h00 Télé-M **Le kid de la plage**
Am. 1984. Comédie dramatique de G. Marshall avec Matt Dillon, Richard Crenna et Hector Elizondo. En 1963, engagé dans un club balnéaire pour l'été, un adolescent songe à abandonner ses études.

20h00 Télé-M **Le prédateur**
Am. 1987. Science-fiction de J. McTiernan avec Arnold Schwarzenegger, Carl Weathers et Elpidia Carrillo. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle dans le but de libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extra-terrestre venu chasser sur notre planète.

23h35 CBWFT **Le testament d'un poète juif assassiné**
Fr. 1987. Drame social réalisé par Frank Cassenti d'après le roman d'Elie Wiesel. Avec Michel Jonasz, Erland Josephson et Wojtek Pszoniak. Un greffier raconte à un enfant juif, dont le père a été exécuté sur les ordres de Staline, les circonstances de son arrestation et lui transmet ses mémoires.

Lundi 5 nov.

12h30 Télé-M **Rendez-moi ma liberté**
Am. 1984. Drame social avec Mason Adams et Avery Brooks. En 1840, l'histoire vécue d'un menuisier de race noire, enlevé et réduit à l'esclavage.

0h05 CBWFT **Mussolini dans l'intimité**
1937 - 1940. Lors de la signature du Pacte d'Acier, le Duce est fort impressionné par le déploiement des forces militaires. L'audace d'Hitler en Autriche et en Tchécoslovaquie incite Mussolini à importer certaines mesures antisémites. Le 10 juin 1940, il déclare la guerre à la France agonisante et à la Grande-Bretagne. (4e de 7)

Mardi 6 nov.

12h30 Télé-M **Le feu sacré**
Am. 1986. Drame psychologique de R. Greenwald avec John Forsythe, Carroll Baker et Michael Bowen. Les difficultés d'un homme de soixante ans qui est obligé de prendre sa retraite après avoir servi comme pompier pendant vingt-deux ans

22h50 Télé-M **Le grand coup**
It. 1978. Drame policier de A. M. Dawson avec Lee Van Cleef, Karen Black et Edward Albert. Un perceur de coffres blessé trouve refuge dans une chambre d'étudiant et reçoit l'aide d'une voisine de palier

0h05 CBWFT **Le matou**
Florent et Élise fêtent leur retour à Montréal en compagnie de Picquot et de Monsieur Émile. Le cuisinier leur raconte que Slipskin a foutu Ratablavasky dehors et qu'il gère tout seul le restaurant. Après une visite chez les parents de Boissonneault, Florent annonce à Élise qu'il veut se lancer dans le commerce des antiquités. (5e de 6)

Mercredi 7 nov.

12h30 Télé-M **Les enfants de la faim**
Am. 1987. Drame social de R.M. Young avec Ally Sheedy, Ted Danson et Judith Ivey. Travaillant comme médecin dans une mission en Éthiopie, une jeune Américaine convainc un reporter de télévision de révéler au monde la famine qui sévit dans le pays

22h50 Télé-M **Que le spectacle commence**
Am. 1979. Drame psychologique de B. Fosse avec Roy Scheider, Leland Palmer et Ann Reinking. La vie sentimentale et professionnelle d'un chorégraphe est mise en péril par son acharnement au travail

0h05 CBWFT **La petite allumeuse**
Fr. 1987. Comédie satirique réalisée par Danièle Dubroux. Avec Roland Giraud, Alice Papierski et Pierre Ardit. Fille de parents divorcés, une gamine de quinze ans jette son dévolu sur un professeur quadragénaire, ami de son père

Jeudi 8 nov.

[illegible] Télé-M **Pour que l'amour ne meurt**
Am. 1985. Mélodrame de L. Peerce avec Mary Stuart Masterson, Christine Lahti et Sam Waterston. Les tribulations d'une adolescente tour à tour droguée, cancéreuse et enceinte

22h50 Télé-M **La malédiction finale**
Am. 1981. Drame fantastique de G. Baker avec Sam Neill, Lisa Harrow et Rossano Brazzi. Convaincus qu'un jeune ambassadeur américain est le fils de Satan, des moines s'engagent à le [illegible]

0h05 CBWFT **L'Hôtel New Hampshire**
É.-U. 1984. Comédie dramatique [illegible] et réalisée par Tony Richardson d'après le roman de John Irving. Avec Jodie [illegible], Rob Lowe et Beau [illegible]. Un [illegible] tuteur du New Hampshire [illegible] s'installer avec sa famille dans [illegible] ancienne école qu'il transforme [illegible]. Ses cinq enfants [illegible] particulier à [illegible]

Vendredi 9 nov.

18h30 CBWFT **Tuer n'est pas jouer**
Brit. 1987. Drame d'espionnage réalisé par John Glen. Avec Timothy Dalton, Maryam d'Abo et Jeroen Krabbé. L'agent secret britannique, James Bond, est envoyé à Prague pour y faciliter la défection d'un officier du KGB, le général Koskov [illegible]

22h50 Télé-M **Conan, le barbare**
Am. 1981. Film d'aventures de J. Milius avec Arnold Schwarzenegger, James Earl Jones et Sandahl Bergman. Le fils [illegible]

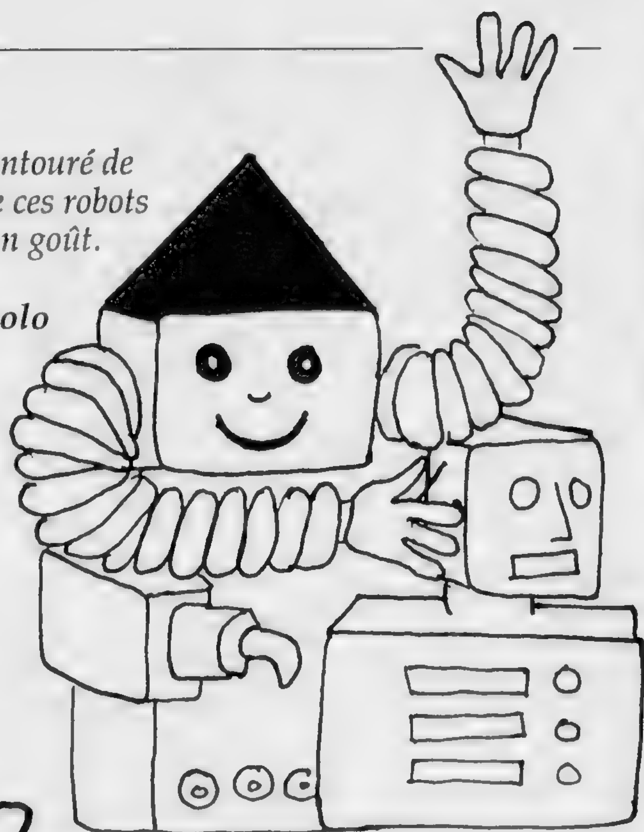
23h05 CBWFT **Beauté fatale**
É.-U. 1987. Comédie [illegible] par Tom Holland. Avec [illegible] berg, Sam Elliott et Ruben Blades. [illegible] policière est sur la piste d'un [illegible] homme d'affaires qui [illegible] responsable de la distribution d'une drogue appelée «Fatal Beauty» qui provoque la mort de ses utilisateurs

La page de BICOLO

Bonjour!

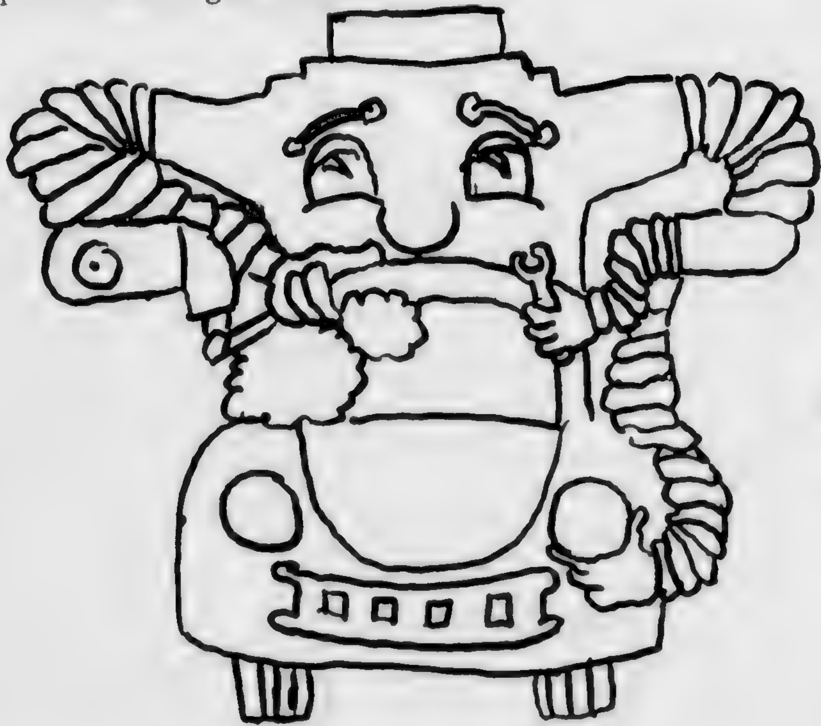
Comment me trouves-tu, entouré de machines? Regarde comme ces robots sont utiles. Colorie-les à ton goût.

Bicolo



Joël Ruest
C.P. 132
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Qui peint nos voitures? Un robot... il peut aussi visser une ampoule électrique avec ses doigts sensibles.



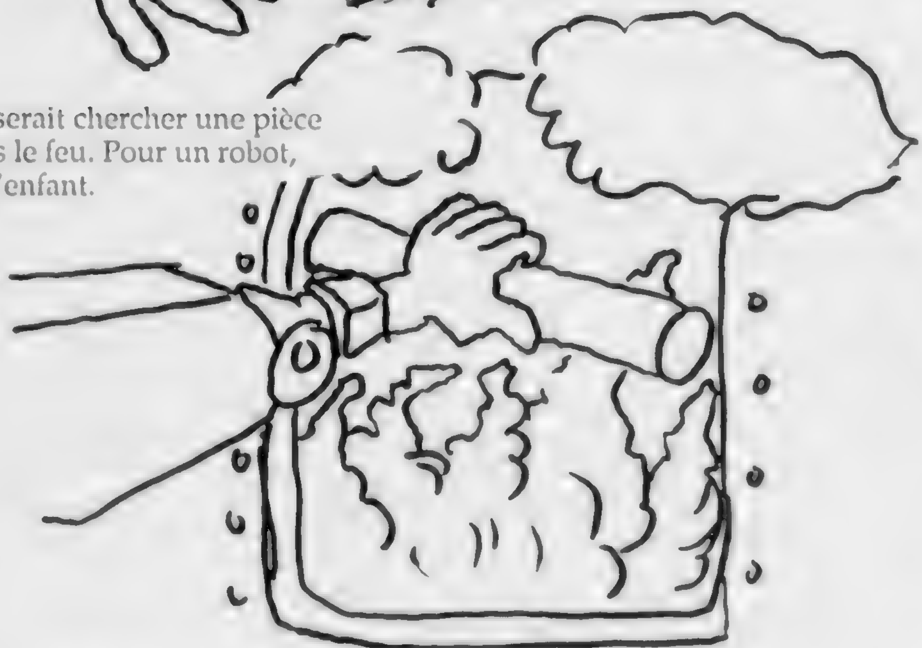
Mettre des oeufs dans une boîte, quel travail monotone... sauf pour un robot.



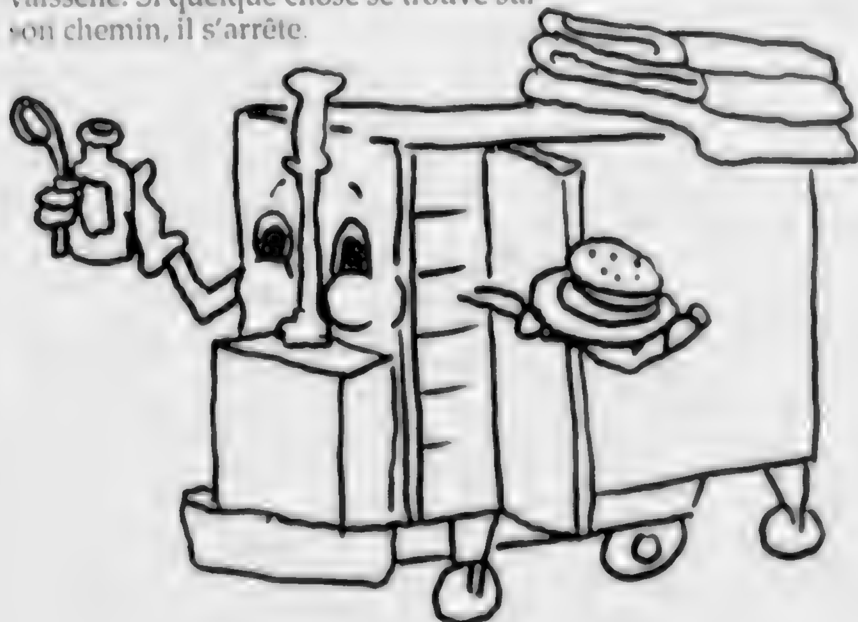
Complète la courte phrase en remplaçant les traits par les voyelles appropriées.



Personne n'oserait chercher une pièce de métal dans le feu. Pour un robot, c'est un jeu d'enfant.



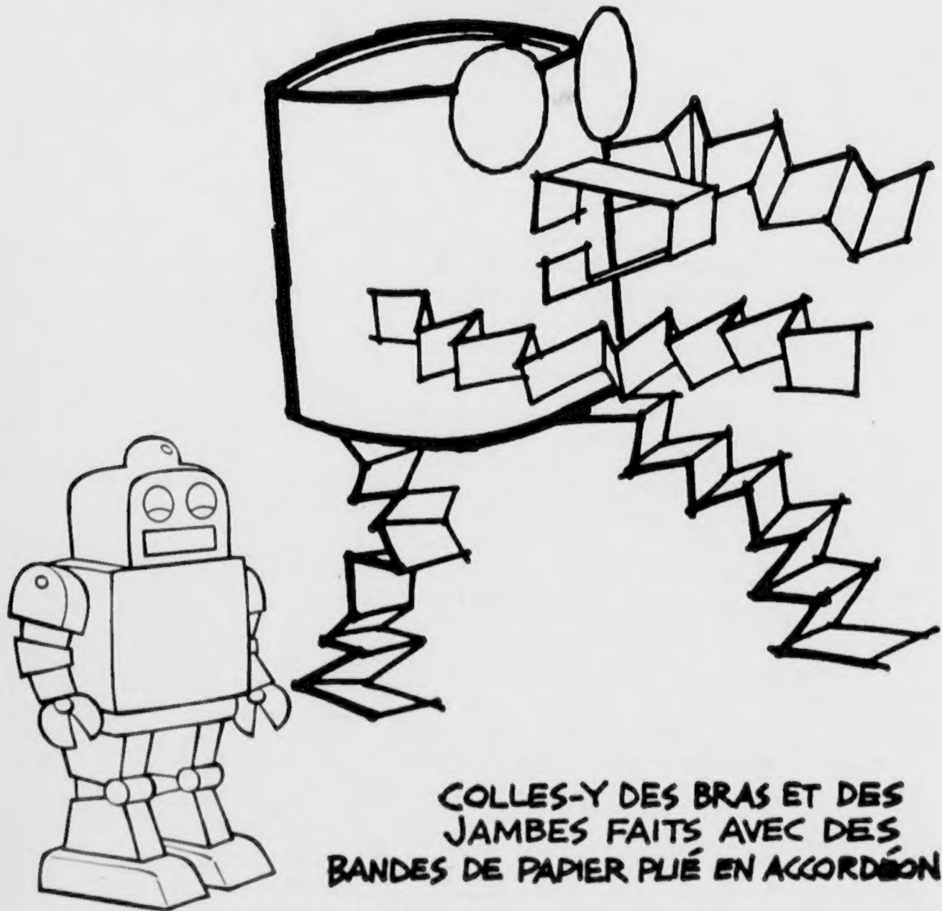
Dans un hôpital, il transporte la nourriture, des médicaments et ramasse la vaisselle. Si quelque chose se trouve sur son chemin, il s'arrête.



MARIONNETTE

FABRIQUE UN ROBOT AVEC UNE BOÎTE DE CONSERVES...

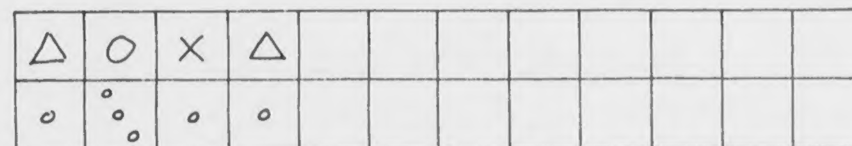
COLLES-Y DES YEUX, UN NEZ, UNE BOUCHE EN PAPIER DÉCOUPÉ.

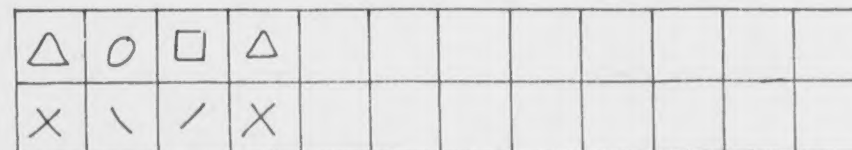


Observe et continue.









Réponse: Complète la phrase: J'imagine que je suis un robot.

Avec le Québec

La Fédération des francophones hors Québec a créé des ponts

La guerre froide est terminée entre l'élite nationaliste du Québec et les francophones des autres provinces et territoires canadiens, estime la représentante à Québec de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), Marie-Hélène Bergeron.

«Nous sommes loin de l'époque où l'ancien premier ministre péquiste René Lévesque traitait les francophones hors Québec de "dead ducks". C'est le discours d'il y a dix ans. Je vois une ouverture depuis deux ans et demi.»

Au début de son mandat en janvier 1988, Marie-Hélène Bergeron devait dire aux leaders nationalistes: "Cessez de taper sur nous pour faire avancer votre cause!"

C'était encore l'époque où l'on brandissait le spectre de l'assimilation "inévitable" de tous les francophones hors Québec, comme étant le sort réservé à la très grande majorité des francophones du Québec si cette province n'accédait pas à l'indépendance.

Mais depuis, non seulement le gouvernement libéral du Québec mais le Parti québécois multiplient les mesures et déclarations d'appui. Le budget de la province réservé aux francophones hors Québec est passé de 0,5 à 1,6 million $ en trois ans. Cela, précise Marie-Hélène Bergeron, alors que le gouvernement du Québec coupe partout ailleurs.

Originaire de Québec, Marie-Hélène Bergeron a travaillé 12 ans en Ontario (à Ottawa) et dans l'Ouest (Calgary).

Elle s'insurge contre les Québécois qui disent des francophones hors Québec que de toute façon, ils sont foutus.

Mais elle n'a pas plus de patience pour les francophones hors Québec qui affirment que "le Québec ne veut rien savoir de nous".

Au contraire, assure-t-elle, le Québec ne refuse jamais de collaborer à des choses concrètes. A titre d'exemple, elle cite la somme de 100 000$ octroyée pour l'ouverture de la Maison de la Francophonie à Vancouver. Le même montant a été accordé à deux reprises par Québec au Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan.

Le plus difficile, selon Marie-Hélène Bergeron, est de sensibiliser la population québécoise, mal informée ou carrément ignorante de la situation des francophones des autres provinces.

De récentes tournées des délégations francophones de chaque province et territoire, publicisées par les médias, ont été le meilleur véhicule de sensibilisation, conclue-t-elle.

(D'après un texte de Richard Smith fourni par l'APF)

T'es en parenté avec qui, toi?



Jody Ernest **Jablonski,** né le 28 juillet 1988. Il est le fils de Thomas et Suzanne (née Sabourin) et le petit frère de Sharon, Timothy et Jasson.

Les grands-parents sont Denis et Denise (née Cloutier) Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et Martin (décédé) et Katherine (née Neefs) Jablonski.

Les arrière-grands-parents sont Gabriel et Lumina (née Ritchot, décédée) Cloutier et Ildege et Exilda (née Beaudette) Sabourin (décédé) et Ernest Neefs (décédé) et Antoinette Neefs de Holland (Europe).

T'es en parenté avec qui, toi?



Lindsay Roe **Sabourin,** née le 24 mai 1988. Elle est l'enfant de Gabriel et Danielle (Landry) et la petite soeur de Holly Ann.

Les grands-parents sont Denis et Denise (née Cloutier) Sabourin de Saint-Jean-Baptiste et Paul et Georgette (née Carrière) Landry.

Les arrière-grands-parents sont Gabriel et Lumina (née Ritchot, décédée) Cloutier et François Louis et Ismaria (née Label) décédés tous les deux et Ildege et Exilda (née Beaudette, décédée) Sabourin.

Le mois des morts



Claude BLANCHETTE

prêtre

Novembre, le mois des morts! le 2 novembre, le jour des morts!

Il y a, dans ces deux désignations, un quelque chose qui rend un peu nerveux, un quelque chose qui intrigue.

Nous n'aimons pas beaucoup parler de la mort. Nous jasons plus facilement «des» morts, mais peu, ou pas, de «la» mort.

Nous ne cherchons pas beaucoup à l'envisager. Nous savons «théoriquement» qu'elle est inévitable, mais nous vivons «pratiquement» comme si elle se situait quelque part dans un lointain avenir, très lointain.

Quand nous passons à «deux poils» de nous faire tuer dans un accident, nous disons que nous «l'avons échappé belle». Comme si la mort nous poursuivait et cherchait à nous étrangler de ses grands doigts longs et froids et que nous passons notre vie à courir plus vite qu'elle.

Et quand elle vient happer une personne qui nous était proche et qui nous tenait vraiment à coeur, nous sentons qu'elle nous a joué un mauvais tour, qu'elle n'avait pas le droit de faire ce qu'elle a fait, et s'il y avait moyen, nous prendrions volontiers notre revanche.

Ce mois de novembre où la nature s'endort paisiblement pour refaire ses forces et se préparer dans le silence à l'éclatement de vie nouvelle nous offre une occasion toute choisie pour réfléchir à la mort, à «ma» mort.

Il y a quelque chose de particulièrement touchant dans l'attitude toute confiante et espérante d'une personne qui se couche dans les bras du Seigneur et, comme on dit, «se laisse aller».

C'est comme si elle en était venue, par le silence et par la souffrance, à s'apprivoiser la mort, à vivre «sa» mort. Elle se laisse glisser, dans un dernier souffle et soupir, de cette vie qu'elle a profondément aimée à une autre vie qu'elle aimera tout autant.

On dira qu'elle a fait une «belle mort»!

En même temps, on admire une personne qui refuse de laisser la maladie ronger ce qu'il reste de vie en elle et qui lutte, sauvagement même, pour demeurer au milieu de nous. Puis qui, après avoir résisté avec courage et tenacité, se rend à l'inévitable et dans quelques minutes, parfois même quelques secondes, se réconcilie avec Celui qui l'attend de l'autre côté du petit pont.

Puis, il y a la mort inexplicable, bouleversante, parfois même révoltante: un enfant, un jeune, une mère de famille.

Situations différentes, certes, mais une seule et même réalité de fond, la mort.

«Ma soeur, la mort»

Mort, déchirure. Mort, passage. Mort, porte vers la vie nouvelle. Mort, entrée dans la Maison du Père. Mort, dernier acte de ma vie. Mort vécue.

Saint-François-d'Assise parle de «ma soeur, la mort».

Et moi, ai-je un nom pour la mort, pour «ma» mort? Suis-je capable de la regarder en face, d'en faire un compagnon de voyage, un ami, quoi!

Suis-je capable de l'aimer, oui d'aimer «ma» mort?

Étrange proposition? Peut-être.

Mais, dans la nuée de la foi, quelle Lumière!

T'es en parenté avec qui, toi?



Stéphanie Alexandra **Graff,** née le 10 mai 1989, fille de Brigitte (Lambert) et de Garth Graff.

Ses grands-parents sont Henri et Yvette Lambert et Philip et Deanna Graff. Ses arrière-grands-parents sont Émilien Desrosiers, Albina et Origène Lambert, Irène Auger.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

HOMME À TOUT FAIRE: clôtures, sous-sols, peinture, menuiserie de tout genre, prix raisonnable. Composez le 233-3753.
586-

MÈRE de 2 enfants, bilingue, à Saint-Boniface, désire garder des enfants chez moi commençant n'importe quel temps. Enfants de 2 - 5 ans temps plein ou demi temps. Dîner et goûter inclus. 231-2046 Rachelle.
595-

LE JARDIN ST-LÉON envoie un **Gros Merci** à tous les gens qui nous ont appuyés cet été. C'est grâce à votre soutien continuel que le petit marché aux légumes frais a pu survivre et servir les gens du coin. Au revoir et à l'année prochaine. Lise Mulaire et Denis Remillard.
598-

Recherche

CHERCHE dame d'âge mûr qui accepte d'habiter chez moi pour assurer la garde des enfants et la tenue de maison; francophone et catholique de préférence. Pour de plus amples renseignements, demandez Miguel au 287-8907.
599-

À vendre

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie (Mint) lots 123' x 154'. Égouts, eau, gaz — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
335-

À VENDRE: Maison à deux niveaux, côte à côte, deux niveaux compris 1500 pieds carrés, 3 chambres à coucher, balcon de 6' x 25', garage attenant de 16' x 30', lot de 96' x 98'. 10 min. au sud de Winnipeg à Saint-Adolphe. 1-883-2173.
590-

À VENDRE: L.T.D. Ford, 4 portes, servodirection, servofreins, nouveaux amortisseurs, bon état. Composez le 233-2310.
604-

À VENDRE: bâtisse de la Caisse populaire de Sainte-Agathe-Aubigny Ltée. Grandeur 28' x 32' avec sous-sol sur un lot de rivière grandeur 72' x 218' situé sur le chemin Pembina Trail au centre du village de Sainte-Agathe. Composez le 1-882-2345. Cyrille Durand, directeur.
606-

À louer

FOYER CHEZ-NOUS, Saint-Boniface, app. simple et app. double à louer. Contacter Lionel Robidoux au 233-7761 de 8h30 à 12h.
430-

À LOUER: à Saint-Boniface, rue Eugénie, maison 2 étages, 3 chambres à coucher, grand salon, et salle à manger, cuisinière, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Disponible le 1er novembre. Demande 595$ plus services. Composez le 237-1476.
601-

À LOUER: Au Paradis des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste, appartement simple (155$) et appartement d'une chambre à coucher (185$), disponibles immédiatement. Appelez Paulette au 746-8227.
602-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement semi-meublé, tranquille. Libre immédiatement. 233-2785.
605-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher dans une maison privée, rue Essex à Saint-Vital. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. 400$ par mois, services inclus. Non-fumeur(euse) seulement. Libre le 1er décembre. Composer le 233-6673 après 17h.
607-

QUIZ

Connaissez-vous votre hockey?



Archives La Liberté

QUESTIONS

1. Lors de la dernière conquête de la Coupe Stanley par les Oilers d'Edmonton, le défenseur Kevin Lowe a mentionné qu'il aimerait bien rejoindre le record de M. Richard. De qui parlait-il?

2. Combien de Coupes Stanley ce M. Richard a-t-il remporté comme capitaine de son équipe?

3. Bien qu'ils ont perdu six matchs d'affilée en début de saison, les Jets de Winnipeg n'ont pas établi un record d'équipe. Donnez le nombre et l'année de ce record.

4. Guy Lafleur a compté 50 buts ou plus en une saison à six reprises. Mais en quelle année dans sa carrière a-t-il dépassé cette marque pour la première fois? Est-ce à sa deuxième, troisième ou quatrième saison?

5. Les Canadiens de Montréal ont-ils déjà été en position de rééditer leur exploit des années 50, soit de remporter cinq Coupes Stanley d'affilée?

6. Le défenseur Daniel Lambert, de Saint-Malo, évolue présentement pour les Komets de Fort Wayne de la Ligue internationale de hockey. Y a-t-il déjà eu d'autres joueurs avec ce nom de famille dans la Ligue nationale?

RÉPONSES

1. Ce n'est pas de Maurice "Rocket" Richard dont parlait Kevin Lowe. C'était de son jeune frère Henri qui a joué pour les Canadiens de 1955 à 1975 et en a profité pour remporter 11 Coupes Stanley ou, si vous aimez mieux, l'équivalent d'une à tous les deux ans. Kevin Lowe n'est rendu qu'à cinq.

2. Seulement une des 11! Après la retraite de Rocket Richard en 1960, le défenseur Doug Harvey est devenu capitaine des Canadiens jusqu'en 1961, année où il fut échangé aux Rangers de New York. Jean Béliveau porta alors le "C" sur son chandail jusqu'à sa retraite en 1971. Henri Richard devint alors capitaine et n'eut le privilège de parader avec la Coupe Stanley qu'à une reprise en 1973.

3. C'était au cours de la saison 1980-81, la deuxième des Jets dans la Ligue nationale. L'équipe a perdu 10 matchs d'affilée du 30 novembre au 20 décembre 1980.

4. Ce n'est qu'à sa quatrième saison que Guy Lafleur a finalement enfilé plus de 50 buts . A ses trois premières années, Lafleur n'a jamais dépassé le chiffre de 30.

5. Les Canadiens ont gagné la Coupe en 1965 et 1966, ainsi qu'en 1968 et 1969. Ils se sont rendus en finale en 1967, mais ont été battus par les vieux Leafs de Toronto de Punch Imlach. Les Canadiens ont également gagné la Coupe de 1976 à 1979.

Au cours de la dernière décennie, les Islanders de New York ont gagné le Coupe de 1980 à 1983, et l'ont perdu en 1984 aux mains d'Edmonton. Les Oilers ont également réussi l'exploit en 1985, 1987 et 1988. Montréal a interrompu cette nouvelle séquence en 1986.

6. Au moins deux. Le plus connu est Yvon Lambert, un ailier gauche qui a passé dix saisons avec les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo. Lambert, qui a compté 206 buts et accumulé 479 passes, faisait notamment partie de l'équipe qui a remporté la Coupe Stanley de 1976 à 1979. Un autre joueur a joué pour Détroit, New York et Québec depuis 1983. L'an dernier, Lane Lambert a joué avec l'équipe du Canada.

RECETTES

Les avantages des légumes cuits au four à micro-ondes

Les légumes cuits au four à micro-ondes feront aimer ces cadeaux de la nature même à ceux qui n'en sont pas épris.

La cuisson à la vapeur au four à micro-ondes est d'une extrême simplicité: coupez les légumes en morceaux égaux, rincez à fond, mais ne les égouttez pas. Placez les légumes dans un plat allant au four à micro-ondes et recouvrez-les d'une pellicule plastique. Elle constitue un couvercle étanche, outil nécessaire pour retenir la vapeur et cuire les légumes à la perfection. Il est essentiel cependant d'utiliser une pellicule plastique appropriée pour la cuisson au four à micro-ondes. Toutes les pellicules plastiques ne le sont pas. La plupart risque de fondre et d'adhérer aux aliments lors de la cuisson au micro-ondes.

Au moment de faire cuire des légumes au micro-ondes, n'oubliez pas les conseils suivants:

1. Coupez les légumes en morceaux égaux afin de faciliter la cuisson uniforme; les petits morceaux cuisent plus rapidement que les gros.

2. Remuez les légumes lorsqu'ils sont à moitié cuits.

3. Pour faire cuire des légumes dont la densité est différente, des asperges et du brocoli par exemple, placez les branches les plus denses vers l'extérieur du plat et les plus tendres au centre.

4. Ajoutez les assaisonnements, notamment le sel, après la cuisson.

5. Couvrez hermétiquement les légumes à l'aide d'une pellicule plastique de façon à ce qu'ils cuisent à la vapeur. Soulevez un coin de la pellicule plastique pour permettre à l'excédent de vapeur de s'échapper.



Épis de maïs frais, enveloppés dans de la pellicule plastique et cuits à la perfection dans un four à micro-ondes. Rehaussez-en la saveur en les garnissant de délicieux beurre assaisonné.

6. Sans enlever la pellicule plastique, laissez reposer les légumes 3 à 5 minutes après la cuisson.

7. Enlevez la pellicule plastique en commençant par l'extrémité la plus éloignée pour vous protéger de la vapeur.

Sans doute, le meilleur exemple de cuisson parfaite au four à micro-ondes est-il celui des épis de maïs, les préférés durant l'été. Suivez ces instructions simples et vous goûterez au meilleur maïs de votre vie.

- Choisissez du maïs frais cueilli au meilleur de la saison.
- Épluchez et rincez le maïs.
- Placez chaque épi sur une pellicule plastique. Arrosez d'une cuillère à soupe (15 mL) de beurre ou de beurre assaisonné.
- Enveloppez chaque épi dans une pellicule plastique et enroulez les extrémités pour sceller. Enroulez lâchement l'une des extrémités pour laisser la vapeur s'échapper.
- Disposez les épis en rayon dans le micro-ondes, le bout le plus petit donnant vers l'intérieur. Cette disposition assure la cuisson uniforme et rapide.
- Faites cuire à «High» pendant 2 à 3 minutes pour chaque épi. Laissez-les reposer pendant 10 minutes avant de les développer.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**

P. DENISET ET ASSOCIÉS
Avocats et notaires
Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Jean-Paul Boily, B.A., LLB.
674, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Téléphone: 235-1378

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage	Téléphone:
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Manitoba)	Télécopieur:
R3C 4G1	957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS



233-5162

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
- Thérapie individuelle, de couple et familiale
- sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

Falcon Auto Leasing
340, prom. Royal Mint, Winnipeg (MB)
(204) 254-4702
Nous pouvons vous procurer l'auto dont vous rêvez. Vous choisissez le modèle, nous l'achetons pour vous.
Pas de TPS (GST) à payer avant 1994 !
Une division de Les Frères Boisvert
(Boisvert Transmission)
"Chez Boisvert, c'est clair!"

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Fillion, C.A.	*Maurice Morissette, C.A.*
	Russell Paradoski, C.A.	*Paul Prenovault, C.A.*
	Gérald Schaubroeck, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL

Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

LE CLUB LA VÉRENDRYE

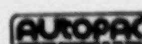
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

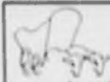
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.